



StreamWIDE

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

ERNST & YOUNG et Autres



StreamWIDE

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société StreamWIDE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société StreamWIDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

La note 4.3 de l'annexe aux comptes consolidés décrit le mode de reconnaissance du chiffre d'affaires en fonction des différents types de revenus. Nos travaux ont consisté à apprécier, sur la base de tests, le bien-fondé et la correcte application des méthodes concernées.

La note 4.5 de l'annexe aux comptes consolidés décrit les principes de comptabilisation des frais de recherche et de développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nos travaux ont consisté à apprécier le bien-fondé de la méthode comptable utilisée et sa correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;



- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris-La Défense, le 25 avril 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Carine Malval

Groupe STREAMWIDE – Comptes consolidés annuels – 31 décembre 2023

• **Comptes de résultat consolidés des exercices clos les 31 décembre 2023
et 31 décembre 2022**

en K€	31-déc-23	31-déc-22	Note
	(12 mois)	(12 mois)	
Licences	8 092	8 937	
Maintenance	5 172	4 139	
Prestations de services	6 235	4 532	
Ventes tiers	-	-	
Chiffre d'affaires	19 499	17 607	7.1
Subventions	-	-	
Achats et variations de stocks	-	-	7.3
Charges externes	-2 488	-2 296	7.3
Impôts et taxes	-159	-175	
Charges de personnel	-6 444	-6 399	7.2
Dotations aux amortissements	-5 833	-5 341	7.4
Dotations nettes aux provisions	15	-16	7.4
Autres produits d'exploitation	1 035	1 001	7.5
Résultat opérationnel courant	5 626	4 382	
Autres produits opérationnels	4	0	
Autres charges opérationnelles	0	-2	7.5
Résultat opérationnel	5 629	4 380	
Produits de trésorerie et d'équivalents	332	20	
Coût financier Brut	-429	-105	
Coût financier Net	-97	-85	7.6
Autres produits financiers	41	316	7.6
Autres charges financières	-214	-228	7.6
Résultat financier	-270	4	
Charges / Produits d'impôts	-1 186	-985	7.7
Résultat net des activités poursuivies	4 174	3 399	
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
Résultat net	4 174	3 399	
Part du Groupe	4 174	3 399	
Intérêts ne conférant pas le contrôle			
Résultat de base par action	1,49	1,16	7.8
Résultat dilué par action	1,49	1,16	7.8

• Situations financières consolidées aux 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022

en K€	31-déc.-23	31-déc.-22	Note
Immobilisations incorporelles	15 746	13 938	8.1
Immobilisations corporelles	3 399	4 083	8.2
Autres actifs financiers	456	468	8.3
Actifs d'impôts différés	-	75	8.4
ACTIFS NON COURANTS	19 601	18 564	
Créances clients	10 748	6 704	8.5
Autres débiteurs	1 269	1 144	8.5
Autres actifs fiscaux	1 200	1 193	8.5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 622	11 341	8.6
ACTIFS COURANTS	28 839	20 382	
TOTAL ACTIFS	48 440	38 946	
Capital	280	305	
Primes	4 164	9 894	
Réserves consolidées	15 141	10 360	
Titres auto détenus	-1 290	-2 814	
Résultat net part du Groupe	4 174	3 399	
Intérêts ne conférant pas le contrôle	-	-	
CAPITAUX PROPRES	22 468	21 145	8.7
Passifs financiers	7 911	2 089	8.8
Passifs locatifs	2 082	2 499	8.10
Provisions non courantes	323	304	8.9
Produits fiscaux différés	1 843	1 742	8.10
Passifs d'impôts différés	2 725	1 608	8.10
PASSIFS NON COURANTS	14 886	8 243	
Passifs financiers	1 268	734	8.8
Passifs locatifs	443	499	8.10
Provisions courantes	0	0	8.9
Fournisseurs et autres créditeurs	570	719	8.10
Dettes fiscales et sociales	3 888	2 588	8.10
Produits fiscaux différés	922	871	8.10
Produits constatés d'avance	3 995	4 147	8.10
PASSIFS COURANTS	11 086	9 558	
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	48 440	38 946	

• États du résultat global des exercices clos les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022

En K€	31-déc-23	31-déc-22
Résultat Net	4 174	3 399
Ecarts de conversion	82	-154
Ecarts actuariels sur régimes à prestations définies		
Total Gains / Pertes directement en capitaux propres	82	-154
Résultat Net + Gains/Pertes directement en capitaux propres	4 256	3 245

• Variations des capitaux propres consolidés aux 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022

(En K€)	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto détenus	Réserves et Résultats consolidés	Gains / Pertes en cap. propres	Autres variations	TOTAL Part Groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	TOTAL
Capitaux propres 31 DEC. 2020	292	7 931	-165	7 861	-98	133	15 954	0	15 954
Opérations sur capital	13	1 888					1 901		1 901
Paievements fondés sur des actions									
Opérations sur titres auto détenus			-3 391	85			-3 306		-3 306
Dividendes				-			-		-
Résultat Global				4 097	-167		3 930		3 930
Variations de périmètre						-3	-3		-3
Autres mouvements									
Capitaux propres 31 DEC. 2021	305	9 819	-3 556	12 043	-265	130	18 476	0	18 476
Opérations sur capital		75					75		75
Paievements fondés sur des actions							-		-
Opérations sur titres auto détenus			742	-1 403			-661		-661
Dividendes							-		-
Résultat Global				3 399	-154		3 245		3 245
Variations de périmètre							-		-
Autres mouvements						10	10		10
Capitaux propres 31 DEC. 2022	305	9 894	-2 814	14 039	-419	140	21 145	0	21 145
Opérations sur capital	-25	-5 730					-5 755		-5 755
Paievements fondés sur des actions							-		-
Opérations sur titres auto détenus			1 524	1 300			2 824		2 824
Dividendes							-		-
Résultat Global				4 174	82		4 256		4 256
Variations de périmètre							-		-
Autres mouvements						-1	-1		-1
Capitaux propres 31 DEC. 2023	280	4 164	-1 290	19 513	-337	139	22 469	0	22 469

• **Tableaux de flux de trésorerie consolidés aux 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022**

(En K€)	31-déc.-23	31-déc.-22
Résultat Net consolidé	4 174	3 399
<i>Eléments non constitutifs de flux liés à l'activité</i>		
Dotations aux amortissements	5 158	4 602
<i>[IFRS 16] Dotations droits d'usage</i>	674	739
Variation des provisions	-15	-16
Plus ou moins value de cession		
Autres produits d'exploitation (*)	-1 022	-1 001
<i>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôts</i>	8 969	7 723
Coût de l'endettement financier net	97	85
Charge d'impôts sur le résultat	1 186	985
<i>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts</i>	10 252	8 793
Variation actifs	5 292	-261
Variation passifs	1 668	273
<i>Variation du BFR lié à l'activité</i>	-3 624	534
Impôts versés	-	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES	6 629	9 327
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-6 956	-9 161
Cession d'immobilisation corporelles et incorporelles		
Variation immobilisations financières	12	27
Cession d'immobilisations financières		
Variation des prêts et avances consentis		
Variation des autres flux liés aux opérations d'investissement (**)	1 131	2 065
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-5 813	-7 069
Augmentation (diminution) de capital	-	-
Augmentation (diminution) des emprunts	6 357	32
<i>[IFRS 16] Augmentation (diminution) des dettes locatives</i>	-383	2 134
<i>[IFRS 16] Intérêts financiers nets versés</i>	-90	-88
Dividendes versés		
Rachats et reventes d'actions propres	-2 419	-1 195
Autres flux liés aux opérations de financement		
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	3 465	883
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	4 281	3 141
Trésorerie début de période	11 341	8 200
Trésorerie fin de période	15 622	11 341

(*) Les autres produits calculés, sans impact de trésorerie, correspondent aux reprises en résultat du Crédit d'Impôt Recherche constatées au cours des périodes présentées

(**) Les autres flux liés aux opérations d'investissement correspondent aux remboursements du Crédit d'Impôt Recherche constatés au cours des périodes présentées

- **Annexes aux comptes consolidés**

1. Informations sur la Société et le Groupe

Acteur majeur depuis plus de 20 ans sur le marché des communications critiques, STREAMWIDE a développé avec succès ses solutions logicielles **team on mission** (missions critiques) et **team on the run** (activités critiques) destinées aux administrations et aux entreprises.

Ces solutions pour smartphones et PCs, proposées en mode SaaS ou sous forme de licences, bénéficient de nombreuses fonctionnalités telles que la discussion de groupes multimédia, la VoIP, le talkie-walkie (MCPTT et MCx nouvelle génération 4G/5G LTE), la géolocalisation, la numérisation et l'automatisation des processus métier. Ces solutions innovantes répondent aux besoins croissants de transformation digitale et de coordination en temps réel des interventions. Elles permettent aux équipes terrain de transformer les contributions individuelles en succès collectifs et d'agir comme un seul homme dans les environnements professionnels les plus exigeants.

STREAMWIDE est également présent sur le marché logiciel des Services à Valeur Ajoutée pour les opérateurs télécom (messagerie vocale visuelle, facturation et taxation d'appels en temps réel, serveurs vocaux interactifs, d'applications et d'annonces) avec plus de 130 millions d'utilisateurs finaux partout dans le monde.

Opérant depuis la France, l'Europe, les USA, l'Asie et l'Afrique, STREAMWIDE met en place des équipes locales et spécialisées pour fournir les prestations de déploiement, de support et d'assistance qui accompagnent chacun de ses clients sur la voie de la différenciation et de la rentabilité.

STREAMWIDE SA, la société consolidante, est une société anonyme de droit français à Conseil d'Administration dont les titres sont admis aux négociations sur le marché Growth (Euronext Paris) sous le code FRO010528059. Son siège social est situé au 84 rue d'Hauteville 75010 Paris.

Les comptes consolidés annuels clos au 31 décembre 2023 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en sa séance du 14 mars 2024.

2. Événements significatifs de la période

Les principaux événements significatifs de la période sont présentés au chapitre 1 du rapport d'activité annuel. Ils sont rappelés ci-dessous de façon synthétique :

- Augmentation des revenus 2023 : 19,5 M€ / +1,9 M€ / +11%
- Croissance rentable : résultats et marges opérationnelles élevés et en progression :
 - ROC avant amortissement (11,4 M€) / 59% du CA
 - ROC (5,6M€) / 29% du CA
 - RNET (4,2 M€) / 21% du CA
 - Trésorerie nette : 6,4 M€ (hors passifs locatifs mais incluant les dettes financières non courantes)
- Maîtrise des coûts opérationnels, notamment ceux relatifs au personnel.
- Transition et organisation en mode Agile pour les équipes techniques du Groupe.
- Renouvellement des engagements pluriannuels de Airbus Public Safety and Security (ex SLC) pour les 3 prochaines années (2024, 2025 et 2026).
- *Emprunts obligataire et bancaire* : deux nouveaux emprunts ont été souscrits en mars 2023. Un emprunt obligataire de 5 M€ a été émis au taux de 5,5% et a été entièrement souscrit par France Économie Réelle représentée par sa société de gestion Delta Alternative Management.

Cet emprunt est remboursable in fine avec une maturité de 5 ans. Un emprunt bancaire amortissable auprès de La Banque Postale a également été souscrit par la Société (taux fixe de 3,8%, hors garantie, et durée d'amortissement de 5 ans).

- *Annulation d'actions auto détenues* : fin juin 2023, la Société a procédé à l'annulation de 248.491 actions (auto détenues), représentant 8,1% du capital social. Poste annulation, celui-ci est ainsi composé de 2.804.807 actions d'une valeur nominale unitaire de 0,1 €.

3. Présentation et base de préparation des états financiers

3.1 Référentiel comptable

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de l'exercice 2023 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales (IAS/IFRS) adoptées dans l'Union Européenne et applicables au 14 mars 2024, date d'arrêté de ces comptes par le conseil d'administration.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne :

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex%3A32023R1803>

3.2 Principes retenus

Les comptes consolidés annuels du Groupe ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs, conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les principes, règles et méthodes comptables appliqués. Ils sont présentés en milliers d'euros (sauf indication contraire).

3.2.1 Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB et d'application obligatoire aux exercices ouverts depuis le 1^{er} janvier 2023

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS, telles qu'adoptées pour l'Union européenne au 31 décembre 2023. Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, à l'exception des normes énumérées ci-dessous qui ont dû être adoptées en 2023.

- *La Société a adopté les normes, amendements et interprétations suivantes d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023* :
 - Amendements à IAS 1 (application obligatoire au 1^{er} janvier 2023) _ Présentation des états financiers et informations sur les méthodes comptables
 - Amendements à IAS 8 (application obligatoire au 1^{er} janvier 2023) _ Définitions des estimations comptables
 - Amendements à IAS 12 (application obligatoire au 1^{er} janvier 2023) _ Impôt différé rattaché à des actifs et passifs issus d'une même transaction

L'application de ces normes et amendements à compter du 1^{er} janvier 2023 est sans incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société au 31 décembre 2023.

- *La Société a choisi de ne pas adopter par anticipation les nouvelles normes, amendements et interprétations suivantes, dont l'application n'est pas obligatoire pour les exercices clos le 31 décembre 2023, car aucune incidence significative de ces amendements n'est attendue sur les états financiers consolidés du Groupe* :
 - Amendements à IAS 1 (1^{er} janvier 2024) _ Présentation des états financiers : classification des passifs en courants ou non courants et passifs non courants avec covenants

- Amendements à IFRS 16 (1^{er} janvier 2024) _ Passifs de location dans le cadre d'une cession bail

Il n'existe pas de normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB, et d'application obligatoire pour les exercices ouverts au 1^{er} janvier 2023, mais non encore approuvés au niveau européen (et dont l'application anticipée n'est pas possible au niveau européen), qui auraient un impact significatif sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

3.2.2 Principes de présentation

État de la situation financière

La norme IAS 1 "Présentation des états financiers" impose de présenter l'état de la situation financière en fonction de l'exigibilité des actifs et des passifs. Ceux-ci sont donc classés en éléments courants ou non courants, correspondant d'une manière générale aux échéances inférieures ou supérieures à un an.

Compte de résultat et état du résultat global

La norme IAS 1 "Présentation des états financiers" offre la possibilité de présenter les composantes du résultat soit en tant qu'élément d'un état unique de résultat global, soit dans un compte de résultat séparé, présenté immédiatement avant l'état du résultat global. Le groupe STREAMWIDE a opté, conformément à la recommandation du CNC n°2009-R.03 du 2 juillet 2009, pour la présentation d'un compte de résultat séparé et d'un état du résultat global.

Le compte de résultat séparé conserve une classification des composantes par nature.

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat net avant prise en compte :

- des éléments non récurrents et significatifs (isolés sous les rubriques "autres produits et charges opérationnels"), qui permettent la distinction entre le résultat opérationnel courant et le résultat opérationnel,
- des éléments financiers (coût de l'endettement net augmenté ou diminué des autres charges et produits financiers),
- de la charge / produit d'impôts (impôts courants et différés),
- du résultat des activités cédées ou abandonnées, si applicable.

La présentation adoptée par le Groupe est conforme aux recommandations du Conseil national de la Comptabilité et à celles de l'Autorité des Marchés Financiers.

4. Principes, règles et méthodes comptables

4.1 Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés incluent les états financiers de la société mère ainsi que ceux des entreprises contrôlées par la mère ("les filiales").

Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités. Les participations dans les filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'intégration globale.

La quote-part de résultat net et des capitaux propres attribuables aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement dans les capitaux propres et dans le compte de résultat consolidé en tant que participations ne donnant pas le contrôle.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le compte de résultat consolidé, respectivement depuis la date de prise de contrôle ou jusqu'à la date de la perte de contrôle.

Le cas échéant, des retraitements sont effectués sur les états financiers des filiales pour harmoniser et homogénéiser les principes comptables utilisés avec ceux des autres entreprises du périmètre de consolidation.

Tous les soldes et opérations intragroupes sont éliminés au niveau de la consolidation.

Depuis sa création, le groupe STREAMWIDE n'a pas pris de participation dans des entreprises associées et/ou des coentreprises.

Au 31 décembre 2023, toutes les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation (confer note 6) sont des filiales et sont donc consolidées par intégration globale.

Ces différentes filiales ont été créées directement par le Groupe. Ce dernier n'ayant pas effectué antérieurement au 31 décembre 2023 d'opérations de croissance externe, aucun goodwill n'est constaté dans les états de la situation financière du Groupe.

4.2 Monnaies étrangères

La monnaie de présentation des états financiers du Groupe est l'Euro. C'est également la monnaie fonctionnelle de la société consolidante, STREAMWIDE SA.

La monnaie fonctionnelle des filiales étrangères est généralement la monnaie locale des pays dans lesquels elles sont implantées (USA – USD, Chine – CNY, Roumanie – RON, Tunisie – TND et Singapour - SGD).

La conversion en euros des états financiers des filiales libellés en monnaie locale est effectuée pour les états de la situation financière au taux de clôture. Les produits et les charges sont convertis au cours de change en vigueur aux dates de transactions ou, en pratique, à un cours qui s'en approche et qui correspond, sauf en cas de fluctuations importantes des cours, au cours moyen de la période clôturée. La différence de conversion en résultant est inscrite directement dans les capitaux propres.

Les transactions libellées en devises, autres que la monnaie fonctionnelle, sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les résultats de change latents ou réalisés sont inscrits en compte de résultat sous les rubriques "autres produits financiers" ou "autres charges financières".

4.3 Comptabilisation des produits

Dans les différents contrats du Groupe, que la vente se fasse de façon directe ou indirecte, et quel que soit le logiciel concerné par le droit d'utilisation, les 3 prestations (licences, support et services professionnels) et les obligations de performance associées sont considérées comme distinctes. Le prix de la transaction, dont la détermination n'est pas dépendante d'éléments structurants, significatifs et récurrents, est également alloué de façon directe à chaque obligation de performance. Enfin, la comptabilisation du produit est effectuée à une date donnée (licences) ou dans le temps (support et services professionnels) lorsque les obligations de performance sous-jacentes sont satisfaites.

Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe provient des sources suivantes : licences d'utilisation des logiciels, prestations de maintenance associées (mises à jour et support technique), prestations de services (installation et formation) et ventes tiers.

Les revenus sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises commerciales ou rabais. Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété.

En général, le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il existe un accord formel avec le client, que la livraison est intervenue (pour les biens notamment), que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques liés à la transaction bénéficieront au Groupe.

Concernant les revenus liés aux ventes sous licence des logiciels, le Groupe reconnaît en général le revenu à la mise à disposition du (des) logiciel(s) matérialisée par un document d'acceptation du client.

Ces règles et méthodes comptables étant identiques dans les comptes statutaires, notamment lorsque qu'un prix de vente moyen est retenu pour tenir compte d'un nombre estimé de commandes futures pour un même client à la clôture d'un exercice, l'application de la norme IFRS 15 n'entraîne pas de retraitement spécifique en consolidation.

Lorsque les ventes sont réalisées par le biais d'un distributeur, le Groupe ne comptabilise le revenu qu'à réception de l'avis de livraison au client final et à condition que les autres critères généraux de reconnaissance des revenus soient remplis.

Le chiffre d'affaires issu de la maintenance est comptabilisé de façon linéaire sur la durée du contrat de maintenance.

Le chiffre d'affaires issu des prestations de service est comptabilisé lorsque les prestations sont exécutées et les services rendus, sur la base de récapitulatifs d'activité et d'acceptation client.

Les revenus des ventes tiers (matériel) sont comptabilisés lorsque la livraison est intervenue et que l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés à l'acheteur.

4.4 Subventions, aides publiques et Crédit d'Impôt Recherche

Dans le cadre de ses activités de Recherche et Développement, le Groupe bénéficie du Crédit d'Impôt Recherche qui est une aide fiscale française. Conformément à la norme IAS 20 "Subventions et aides publiques", le Groupe comptabilise un produit différé, afin d'étaler en résultat le bénéfice de ces aides. La valeur brute comptable des frais de développement n'est donc pas impactée.

Les Crédits d'Impôt Recherche sont ainsi différés dans le temps et constatés en résultat proportionnellement aux amortissements constatés au titre des projets de développement générant ces crédits d'impôt.

L'impact résultat constaté est inscrit sous la rubrique "autres produits d'exploitation" du compte de résultat et isolé sous la rubrique "autres produits d'exploitation" dans les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, car sans impact de trésorerie.

4.5 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles (hors frais de développement) sont inscrites à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. L'amortissement, calculé dès la date de mise en service de l'immobilisation, est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire et sur les bases suivantes :

- Licences informatiques 1-3 ans
- Logiciels 1-3 ans

Les frais de développement ne sont comptabilisés en immobilisations incorporelles que s'ils répondent à tous les critères d'activation énoncés par la norme IAS 38 "Immobilisations incorporelles" :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'actif incorporel en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- Intention du Groupe de mener le projet de développement à son terme,
- Capacité du Groupe à mettre en service ou à vendre son actif incorporel,
- Potentiel de l'actif incorporel à générer des avantages économiques futurs,
- Disponibilité des ressources techniques, financières et autres appropriées pour achever le développement du projet,

- Capacité du Groupe à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'actif incorporel au cours de son développement.

Les actifs incorporels relatifs aux frais de développement sont amortis sur 3 ou 5 ans selon le mode linéaire, dès leur mise en service.

Les durées d'amortissement sont revues annuellement lors de chaque clôture comptable. Tout changement de durée serait traité comme un changement d'estimation appliquée de manière prospective et donnerait lieu, le cas échéant, à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

La charge d'amortissement des immobilisations incorporelles est comptabilisée sous la rubrique "dotations aux amortissements" du compte de résultat.

4.6 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. Ce coût d'acquisition comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état afin de permettre son exploitation.

L'amortissement, calculé dès la date de mise en service de l'immobilisation, est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire et sur les bases suivantes :

- Agencements et installations - 10 ans
- Matériel, outillage et matériel de bureau - 10 ans
- Matériel Informatique - 3 ans

La charge d'amortissement des immobilisations est comptabilisée sous la rubrique "dotations aux amortissements" du compte de résultat.

Le profit ou la perte résultant de la sortie ou de la mise hors service d'un actif est déterminé comme étant la différence entre le produit de cession et la valeur comptable de l'actif. Le résultat net de cession de ces éléments non récurrents est présenté sous la rubrique "autres produits et charges d'exploitation" du compte de résultat.

4.7 Dépréciation d'actifs

Écarts d'acquisition

Au 31 décembre 2023, aucun écart d'acquisition n'est constaté par le Groupe. Les différentes filiales du Groupe ont toutes été créées et aucune opération de croissance externe n'a eu lieu depuis la création du Groupe.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisées par le Groupe sont des actifs amortis sur leur durée d'utilité estimée. Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles pour lesquelles la durée de vie est considérée comme indéfinie.

À chaque date de clôture, le Groupe passe en revue la valeur comptable de ses immobilisations afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice de perte de valeur.

S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer le montant de la perte de valeur éventuelle. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif isolé (absence d'entrée de trésorerie largement indépendante des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs), le Groupe estime la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'actif appartient.

La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif (ou du groupe d'actifs), nette des coûts de cession, et sa valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou du groupe d'actifs). Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec les plans d'affaires prévisionnels établis par le management du Groupe.

Le taux d'actualisation retenu reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques liés à l'actif ou au groupe d'actifs.

Si la valeur recouvrable de l'actif (ou du groupe d'actifs) est inférieure à sa valeur comptable, celle-ci est ramenée à hauteur de la valeur recouvrable. La perte de valeur réversible est comptabilisée directement en charge dans le résultat opérationnel.

4.8 Passifs locatifs courants et non courants

En tant que locataire preneur, le Groupe reconnaît à l'actif un "droit d'usage", représentant son droit à utiliser l'actif pendant la durée du contrat, et au passif une dette locative représentative de son obligation de paiement des loyers (part fixe). Au compte de résultat, une charge d'amortissement du droit d'usage et la charge financière relative aux intérêts sur la dette de loyers se substituent en partie à la charge opérationnelle constatée précédemment au titre des loyers. Enfin, la présentation du tableau de flux de trésorerie est également impactée avec une amélioration des flux de trésorerie liés à l'activité au détriment des flux de trésorerie liés aux opérations de financement.

Le Groupe a retraité principalement ses contrats locatifs relatifs aux différents bureaux qu'il occupe. Les taux d'actualisation appliqués sont fondés sur le taux d'emprunt marginal du Groupe auquel est ajouté un "spread" pour tenir compte des environnements économiques de chaque pays où il est présent.

4.9 Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés au bilan lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Autres actifs financiers

Ces actifs correspondent d'une part à des dépôts de garantie, et d'autre part, au solde de trésorerie indisponible relatif au contrat de liquidité.

À chaque date d'arrêté, le Groupe apprécie s'il existe un indice objectif de perte de valeur de ces actifs. Le cas échéant, une perte de valeur est comptabilisée.

Dépôts de garantie

Ils correspondent aux sommes versées dans le cadre de contrats locatifs simples (biens mobiliers et immobiliers). Ces actifs sont comptabilisés et évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Cependant, au vu de leurs caractéristiques, la valeur comptable correspond aux sommes versées initialement.

Autres actifs financiers non courants

Les autres actifs financiers sont évalués à leur juste valeur et correspondent au solde de liquidité indisponible relatif au contrat de liquidité mis en place en juillet 2009.

Titres auto-détenus

Les titres représentatifs du capital de STREAMWIDE SA auto-détenus par le Groupe (dans le cadre du contrat de liquidité et du programme de rachat d'actions) sont enregistrés en diminution des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les cessions ultérieures sont imputées nettes d'effet d'impôt directement en capitaux propres et ne donnent lieu à l'enregistrement d'aucun résultat.

Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients proviennent des ventes de biens et services réalisées par le Groupe dans le cadre de son activité. Les autres débiteurs comprennent essentiellement des créances de nature fiscale (comptes de TVA) et sociale. Ces actifs sont évalués et comptabilisés initialement à leur juste valeur puis évalués ultérieurement à leur coût amorti.

Une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il existe des indices objectifs indiquant que les montants dus ne pourront être recouverts, totalement ou partiellement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les liquidités immédiatement disponibles (comptes courants bancaires) et les placements mobilisables ou cessibles à court terme, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, et supportant un risque négligeable de changement de valeur (comptes à terme).

Ces actifs sont valorisés à leur juste valeur (valeur de marché) et le solde global des variations de juste valeur est porté au compte de résultat (produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie).

Passifs financiers courants et non courants

Les passifs financiers sont composés des emprunts bancaires et obligataires, ainsi que des découverts bancaires ponctuels. Les emprunts et découverts bancaires portant intérêts sont comptabilisés initialement pour le montant de trésorerie reçue, net des coûts directs d'émission éventuels. Ultérieurement, ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les différences entre les montants reçus, nets des coûts directs d'émission éventuels, et les montants dus lors du règlement ou du remboursement sont amorties sur la durée de l'emprunt. Ces montants sont inscrits en coût de l'endettement financier brut dans le compte de résultat.

Au 31 décembre 2023, le Groupe n'utilise pas d'instruments composés, de produits dérivés d'instruments de couverture et ne recourt pas à des instruments de décomptabilisation.

Fournisseurs, dettes fiscales et sociales, autres créditeurs et passifs sur contrats de revenus

Les dettes fiscales comprennent essentiellement des comptes de TVA. Les dettes sociales regroupent principalement les dettes de congés payés, charges et cotisations sociales.

Les passifs sur contrats de revenus sont de deux natures :

- *Exploitation* : ils correspondent aux quotes-parts de chiffre d'affaires déjà facturés mais non encore reconnus en résultat suite à des périodes de reconnaissance postérieures à la période clôturée (par exemple, maintenance réglée d'avance)
- *Fiscaux* : ils correspondent à la quote-part de produits différés (Crédits d'Impôt Recherche) imputable aux projets immobilisés. Ils sont repris en résultat au même rythme que les amortissements pratiqués sur les immobilisations incorporelles qui ont généré ces crédits d'impôt.

Ces dettes sont évaluées et comptabilisées initialement à leur juste valeur puis évaluées ultérieurement au coût amorti.

4.10 Avantages du personnel

Retraites

Les cotisations relatives aux régimes à cotisations définies sont inscrites en charges au fur et à mesure qu'elles sont appelées.

Les engagements résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées.

Des évaluations ont lieu chaque année. Les calculs actuariels sont fournis par un expert indépendant. Ces régimes ne sont pas financés et leur engagement fait l'objet d'un passif au bilan. Le principal régime concerne les indemnités de fin de carrière (indemnités de départ à la retraite).

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs des régimes à prestations définies. Ces écarts actuariels sont comptabilisés directement en résultat de la période. La charge opérationnelle comptabilisée au compte de résultat pour les régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût des services passés, les écarts actuariels ainsi que les effets de toute réduction ou liquidation de régime, le cas échéant.

Le coût financier correspondant à la charge de désactualisation de la provision est comptabilisé en autres produits et charges financiers si le montant est considéré comme significatif.

Les régimes à prestations définies au sein du Groupe n'ont pas subi, depuis la création du Groupe, de modifications générant un quelconque coût des services passés.

Autres avantages accordés aux salariés

Les dépenses engagées au titre du "Compte Personnel Formation" constituent une charge de la période et ne donnent lieu à aucune provision mais mention est faite du volume d'heures à la clôture des exercices.

L'autre avantage à long terme pouvant être accordé par le Groupe concerne les médailles du travail. Au regard de l'âge moyen des salariés du Groupe, cet avantage n'est pas évalué.

Paielements fondés sur des actions

Conformément à la norme IFRS 2 "Paielements fondés sur des actions", les options d'achat ou de souscription d'actions ou les attributions d'actions gratuites portant sur le capital d'une des sociétés du Groupe, sont évaluées à leur juste valeur à la date d'octroi.

S'agissant d'un plan d'actions dont le paiement s'effectue en actions, la norme IFRS 2 impose la comptabilisation d'une charge (en contrepartie des capitaux propres) au titre de la juste valeur de l'avantage accordé aux salariés.

Cette charge doit être reconnue dans les charges de personnel au fur et à mesure de la période d'acquisition des droits par les bénéficiaires.

Au 31 décembre 2023, concernant les 100.850 BSAANE émis au profit des managers, salariés et personnes dénommées, et entièrement souscrits le 23 novembre 2022, leur juste valeur étant considérée comme non significative à leur date d'octroi, aucun retraitement n'a donc été comptabilisé.

4.11 Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite actuelle vis-à-vis d'un tiers résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources représentative d'avantages économiques nécessaire pour éteindre l'obligation.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation que le management du Groupe peut faire en date de clôture de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation. Ces montants sont actualisés si l'effet est jugé significatif.

Dans le cas où ce passif n'est ni probable, ni évaluable avec fiabilité, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

Les provisions constituées sont notamment destinées à couvrir les coûts probables que les procès ou litiges en cours, dont le fait générateur existe à la date de clôture de la période présentée, pourraient occasionner.

4.12 Charge (produit) d'impôts et impôts différés

La rubrique "charge / produit d'impôts" intègre l'impôt exigible au titre de l'exercice et l'impôt différé inclus dans le résultat de la période.

L'impôt exigible est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable à la suite des réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les dispositions fiscales en vigueur, et en retenant le taux voté ou quasi voté à la date de clôture de la période.

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs et leurs valeurs fiscales, selon la méthode du report variable. Les taux utilisés sont les taux dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les montants ainsi déterminés ne sont pas actualisés.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à la clôture de chaque exercice et réévaluée ou réduite le cas échéant pour tenir compte des perspectives de bénéfice imposable permettant l'utilisation des actifs d'impôts différés.

La Contribution Foncière des Entreprises (CFE) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) sont considérées comme des charges opérationnelles et non comme des charges d'impôts.

4.13 Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre d'actions en circulation de la période et de la période précédente présentée est calculé hors actions d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe ajusté des effets des éventuels instruments dilutifs par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice, ajusté, le cas échéant, de toutes actions ordinaires potentiellement dilutives.

5. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite d'utiliser et d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui peuvent affecter les montants figurant dans les états financiers. Le Groupe révisé ses estimations régulièrement mais il est possible que les montants effectifs se révèlent ultérieurement différents des estimations et hypothèses retenues.

Les principales estimations et appréciations retenues sont inhérentes à :

- La méthode de comptabilisation des frais de développement et plus spécifiquement aux durées d'utilités retenues, impactant les amortissements pratiqués et les valeurs nettes comptables ainsi déterminées ;
- La détermination des provisions à long et court terme, compte tenu des aléas susceptibles d'affecter l'occurrence et les coûts des événements constituant le sous-jacent de la provision ;
- L'évaluation des droits d'usage et des obligations locatives, tenant compte notamment de la durée des contrats de location et du taux d'actualisation approprié des paiements des loyers ;
- La répartition des montants courants et non courants relatifs aux produits fiscaux différés (Crédit d'Impôt Recherche). Cette répartition tient compte d'une reprise sur 3 ans avec une partie courante correspondante donc au 1/3 du montant global. Le reprise effective en résultat pourrait être légèrement différente mais n'aurait aucun impact sur le montant global constaté.

6. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation retenu aux différentes périodes présentées est le suivant :

Société	Siège	% de contrôle		Méthode de consolidation
		31-déc.-23	31-déc.-22	
Streamwide SA	84 rue d'Hauteville 75010 PARIS			Soc. Mère
Streamwide France SAS	84 rue d'Hauteville 75010 PARIS	100%	100%	IG
Streamwide Romania	165 Splaiul Unirii, TN 3 Building, 3rd floor, Sector 3, 030133, BUCHAREST	100%	100%	IG
Streamwide Inc.	1099 Wall Street West, Suite 354 LYNDHURST , New Jersey 07071	100%	100%	IG
Beijing Streamwide Technology	804, Cultural Plaza 9 Zhong Guan Cun St. BEIJING 100872	100%	100%	IG
Streamwide Tunisie	Rue du Lac Constance Immeuble Green Center, C4.1, étage 4 Les Berges du Lac- TUNIS 1053	100%	100%	IG
Streamwide PTE Ltd	141 Cecil Street 10.01-T.A.A. Building 069541 SINGAPORE	100%	100%	IG

STREAMWIDE France SAS a été créée le 29 juin 2011. La société STREAMWIDE SA en assure le contrôle à 100% depuis sa création. Cette société a bénéficié, lors de sa création, d'un apport

partiel d'actif effectué par STREAMWIDE SA, concernant son activité d'édition de logiciels applicatifs en France, en Europe et en EMEA.

STREAMWIDE Romania a été créée en janvier 2006. La société STREAMWIDE SA en assure le contrôle à 100% depuis sa création. Cette société est un centre de Recherche et de Développement exclusivement au profit du Groupe.

STREAMWIDE Inc a été créée en juillet 2007. La société STREAMWIDE SA en assure le contrôle à 100% depuis sa création. Cette société a une vocation commerciale pour la zone Amérique (Nord et Sud).

Beijing STREAMWIDE Technology a été créée en septembre 2007. La société STREAMWIDE SA en assure le contrôle à 100% depuis sa création. Cette société a une vocation commerciale pour la zone Asie et elle participe également aux activités de Recherche et Développement du Groupe.

STREAMWIDE Tunisie SARL a été créée le 3 janvier 2013. La société STREAMWIDE SA en assure le contrôle à 100% depuis sa création. Cette société, totalement exportatrice, est un centre de Recherche et Développement exclusivement au profit du Groupe, notamment dans le développement des applications mobiles des solutions de communications critiques.

STREAMWIDE PTE LTD a été créée le 19 mai 2016. La société STREAMWIDE SA en assure le contrôle à 100% depuis sa création. Cette société permet de développer, de confirmer et de conforter la présence du Groupe dans cette zone géographique (Singapour et Asie du Sud Est).

7. Notes sur le compte de résultat consolidé

7.1 Chiffre d'affaires

En K€	31-déc-23	31-déc-22	Variation
Licences	8 092	8 937	-845
Maintenance	5 172	4 139	1 033
Prestations de services	6 235	4 531	1 704
Ventes Tiers	-	-	-
TOTAL CA	19 499	17 607	1 892
Autres produits	-	-	-
Subventions	-	-	-
Produits des activités ordinaires	0	0	0

Les plateformes de communications critiques **team on mission** et d'activités critiques **team on the run**, dont les revenus annuels (14,3 M€) augmentent de 16%, représentent dorénavant 73% (+3 points par rapport à 2022) des revenus totaux du Groupe.

Cette croissance (+1,9 M€) s'explique principalement par la poursuite du déploiement du projet PCSTORM (contrat de maintenance pluriannuel, déploiement opérationnel de grande ampleur lors de la Coupe du Monde de rugby 2023 et développement et livraison de la version 4.0 de team on mission fin 2023), mais également par de nouveaux marchés privés (transport et énergie) et projets auprès d'administrations municipales.

Les revenus issus du partenariat avec Airbus Public Safety and Security (ex SLC) continuent d'être significatifs, suite notamment à la renégociation contractuelle intervenue fin 2023 couvrant les 3 prochaines années.

Par nature, les revenus de l'activité "plateformes" de 14,3 M€ en 2023 se composent :

- de revenus de licences (6,9 M€) en diminution de -1,2 M€
- de revenus de services (5,7 M€) en augmentation de 2 M€
- de revenus de maintenance (1,7 M€) en augmentation de 1,1 M€

La progression des revenus de maintenance et de services provient du projet PCSTORM et du nouveau contrat pluriannuel signé en mai 2022. Si les revenus issus des services ne sont pas récurrents, ceux issus de la maintenance le sont, et continueront d'augmenter dans les prochains mois, en parallèle du déploiement opérationnel des différentes plateformes supportées.

Maintien de l'activité "legacy" à 5,2 M€ : l'activité historique "legacy" (solutions pour opérateurs télécom), qui ne nécessite plus ou peu d'investissements capitalistiques, représente 27% des revenus annuels, après s'être légèrement contractée en 2022 (-0,5 M€). Les ventes de licences, par nature non récurrentes, augmentent de 0,3 M€ sur la période (nouveau marché gagné en Amérique du Nord) et ressortent à 1,2 M€ en 2023. Les flux récurrents de maintenance restent stables (3,5 M€) alors que les revenus issus des services "legacy" (0,5 M€) diminuent de -0,3 M€, suite à des upgrades de plateformes réalisés en 2022 pour des clients aux États-Unis et au Royaume-Uni, opérations par nature non récurrentes.

7.2 Charges de personnel

En K€	31-déc-23	31-déc-22	Variation
Salaires et traitements	4 837	4 842	-5
Charges sociales	1 607	1 557	50
Avantages du personnel	-	-	-
TOTAL Charges de Personnel	6 444	6 399	45

	31-déc-23	31-déc-22	Variation
Cadres	195	193	2
Non Cadres	-	-	-
TOTAL Effectif	195	193	2

Les coûts de certains salariés directement rattachés aux projets de développement sont activés au 31 décembre 2023, au même titre que sur les périodes antérieures. Le montant brut immobilisé au 31 décembre 2023 représente 5.257 K€, contre 5.157 K€ au 31 décembre 2022. Ces montants diminuent donc d'autant les charges de personnel "nettes" telles qu'elles apparaissent dans le compte de résultat consolidé annuel.

En K€	31-déc-23	31-déc-22	Variation
Charges de personnel en résultat	6 444	6 399	45
Frais de développement activés	5 257	5 157	100
TOTAL Coût Personnel	11 701	11 556	145

Les charges de personnel, retraitées de l'impact présenté ci-dessus, augmentent sur la période de 145 K€. Cette augmentation provient essentiellement d'un effet "prix" notamment au sein des filiales française, roumaine et tunisienne. Les augmentations accordées en 2023 et la hausse des commissions commerciales suite à des encaissements importants en cours de période expliquent l'augmentation annuelle constatée.

Au 31 décembre 2023, l'effectif total du Groupe s'élève à 195 personnes contre 193 fin 2022, démontrant ainsi la capacité du Groupe à maîtriser ses principaux coûts, tout en continuant à investir dans le développement de ses plateformes logicielles.

À noter également que le Groupe a mis en place un nouvel accord d'intéressement pour la période 2023-2025 et qu'une provision globale de 174 K€ a ainsi été constatée au 31 décembre 2023, contre 148 K€ au 31 décembre 2022.

7.3 Autres charges externes

En K€	31-déc-23	31-déc-22	Variation
Achats de marchandises	-	-	-
Variations de stock	-	-	-
TOTAL ACHATS ET VAR. STOCKS	0	0	0
Achats études et prestations de services	111	140	-29
Achats non stockés de marchandises	188	194	-5
Sous traitance	147	143	4
Locations et charges locatives	780	647	133
<i>[Retraitements IFRS 16]</i>	<i>-758</i>	<i>-650</i>	<i>-108</i>
Entretiens, réparations et maintenance	75	65	10
Assurances	96	91	5
Commissions et honoraires	807	719	88
Publicités, expositions et insertions	208	193	15
Transports, déplacements et missions	263	190	73
Affranchissements et télécoms	291	299	-8
Redevances	61	74	-12
Autres	216	190	25
TOTAL CHARGES EXTERNES	2 487	2 296	190

L'application de la norme IFRS 16 "Contrats de location" entraîne la reconnaissance d'un droit d'usage pour les contrats de location simple s'accompagnant, outre la comptabilisation d'une dette locative en contrepartie, d'une approche patrimoniale relative aux actifs loués. Ainsi, des amortissements et une dépréciation de ces droits d'usages remplacent les charges locatives (confer note 8.2 – Immobilisations corporelles). Le renouvellement du bail des locaux parisiens du Groupe en février 2022 pour une nouvelle période de 10 ans s'est accompagné d'une réévaluation des loyers annuels. Au 31 décembre 2023, l'impact est une diminution des charges locatives du Groupe de 758 K€ (contre 650 K€ en 2022) et une diminution de 65 K€ des amortissements de période (674 K€ contre 739 K€ en 2022) (confer note 7.4 – Dotations aux amortissements et aux provisions).

Retraité de cet impact, les autres charges externes augmentent de 190 K€ sur la période et sont donc restées maîtrisées en 2023. On peut noter cependant une augmentation des opérations marketing, des déplacements et autres missions, pour accompagner la croissance de l'activité, ainsi des que honoraires, suite aux différents recrutements effectués en 2023. L'évolution des autres postes se compense, reste peu significative et n'appelle pas de commentaire particulier.

7.4 Dotations aux amortissements et aux provisions

En K€	31-déc-23	31-déc-22	Variation
Dotations aux amortissements incorporels	4 751	4 178	573
<i>dont frais de recherche et développement</i>	4 613	4 076	537
Dotations aux amortissements corporels	1 082	1 163	-81
Dotations aux amortissements	5 833	5 341	492
Dotations aux provisions	-	17	-17
Reprises de provisions	-15	-1	-14
Dotations aux provisions	-15	16	-31

Les amortissements des frais de développement sont de 4.613 K€ en 2023 contre 4.076 K€ en 2022.

À compter du 1^{er} juillet 2017, les durées d'amortissement des solutions **team on mission** et **team on the run** ont été portées de 1-3 ans à 5 ans, suite aux premiers succès commerciaux rencontrés. Les durées d'amortissement n'ont pas été modifiées depuis.

Les amortissements constatés en 2023 augmentent par rapport à ceux pratiqués en 2022 (+537 K€). Cette progression s'explique par une augmentation des valeurs activées depuis 2019 (3.277 K€, puis 4.500 K€, puis 5.940 K€, puis 5.527 K€ en 2022 et 6.405 K€ en 2023) qui se répercute ainsi sur les amortissements des périodes ultérieures. L'accélération des développements devrait se réduire dans les prochains mois. Les règles linéaires appliquées et les principales "releases" positionnées régulièrement au cours de l'année permettent cependant d'avoir une approche récurrente d'une période à l'autre.

Enfin, la valeur nette globale des frais de développement activés au 31 décembre 2023 est de 15.466 K€ (confer note 8.1 – Immobilisations incorporelles), dont 14.947 K€ au titre des nouvelles solutions **team on mission** et **team on the run**. La valeur nette globale des frais de développement activés est inférieure à une seule année de revenus du Groupe. Aucun risque de surévaluation des actifs de R&D n'est donc porté par le Groupe au 31 décembre 2023.

Les amortissements corporels sont directement impactés par l'application d'IFRS 16 "Contrats de location" au 1^{er} janvier 2019 et par la charge d'amortissement de 674 K€ qui en découle au 31 décembre 2023 (contre 739 K€ au titre de 2022). Les autres amortissements corporels restent relativement stables au titre de l'année 2023.

Les reprises de provisions comptabilisées sur la période (15 K€) correspondent principalement aux variations de change des pertes de valeurs constatées, antérieurement à 2023, sur d'anciennes créances client identifiées et non recouvrées à date. Aucune nouvelle perte de valeur n'a été constatée au 31 décembre 2023.

7.5 Autres produits d'exploitation et autres charges opérationnelles

Les autres produits d'exploitation (1.035 K€ en 2023 contre 1.001 K€ en 2022) correspondent principalement à la comptabilisation en résultat d'une partie des Crédits d'Impôt Recherche (1.022 K€ en 2023 contre 970 K€ en 2022). Ces derniers sont comptabilisés dans leur totalité en produits différés de l'exercice auquel ils se rattachent. Ils sont ensuite repris en résultat dès lors que les projets sous-jacents, qu'ils permettent de financer, sont amortis.

Le montant des reprises correspond donc à la quote part des Crédits d'Impôt Recherche affectée aux projets amortis sur la période. La reprise en résultat se fait au même rythme et dans les

mêmes proportions relatives que les amortissements constatés sur les différents projets concernés.

Les amortissements étant en augmentation en 2023 (confer note 7.4 ci-dessus), les reprises en résultat des Crédits d'Impôt Recherche le sont également par rapport à 2022 (+52 K€).

7.6 Éléments financiers et exposition aux risques

En K€	31-déc-23	31-déc-22	Variation
Produits sur placements de trésorerie	332	20	312
Coût financier brut	-429	-105	-324
Coût financier net (charges nettes)	-97	-85	-12
Gains de change	32	316	-284
Pertes de change	-214	-95	-119
Autres charges / produits financiers	9	-132	141
Total Impact Financier	-270	4	-274

Les produits sur placement de trésorerie correspondent aux intérêts financiers reçus ou à recevoir générés par les comptes à terme souscrits par le Groupe, essentiellement au niveau de la maison mère française. L'évolution favorable des taux depuis fin 2022 et le niveau des placements du Groupe, en forte augmentation depuis le second trimestre 2023, expliquent la progression positive (+312 K€) des produits de placements au cours de la période.

Le coût financier brut correspond aux intérêts payés sur les nouveaux emprunts contractés fin mars 2023 (7,5 M€). Son augmentation est donc principalement due à celle de la valeur nominale totale des emprunts. La rémunération des différents comptes à terme souscrits par le Groupe permet quasiment de couvrir le coût financier des nouveaux emprunts obligataires et bancaires contractés début 2023.

Par ailleurs, l'application de la norme IFRS 16 "Contrats de location" implique de constater des intérêts financiers d'actualisation sur la dette locative comptabilisée. Ces intérêts sont de 90 K€ au 31 décembre 2023 (contre 88 K€ au 31 décembre 2022).

Les gains et pertes de change sont de deux natures distinctes : conversion de certains actifs / passifs en monnaies étrangères et résultat de change réalisé sur les transactions en monnaie étrangère (essentiellement US Dollar), enregistrées notamment par les sociétés françaises.

L'évolution du taux de change USD/€ sur la période a généré un impact net négatif de 182 K€ contre un produit net de 221 K€ au 31 décembre 2022. Les variations de change ont donc été plus défavorables en 2023 qu'en 2022. Le Groupe reste attentif aux variations de change mais considère toujours les flux comme peu significatifs et n'utilise donc pas d'instrument de couverture. Si ce risque devenait significatif, le Groupe pourrait alors couvrir certaines transactions en dollar US (confer ci-dessous).

Pour rappel, les autres charges financières constatées au 31 décembre 2022 correspondaient à une provision de 126 K€ relative au dépôt de garantie GIAC, non récurrente par nature.

Risque de change

Le groupe STREAMWIDE exerce ses activités en France et à l'international et peut donc être conduit à effectuer des transactions dans diverses devises étrangères.

Cependant, les flux les plus significatifs à date restent en euros (au niveau des coûts et des revenus), dans la mesure où la société mère et sa filiale française concentrent encore la majorité des transactions. Les autres devises utilisées au sein du Groupe (USD américain, CNY chinois, RON roumain, TND tunisien et SGD singapourien) résultent essentiellement de l'activité des filiales situées hors zone euro, et concernent pour la Chine, la Roumanie et la Tunisie exclusivement des transactions intra groupe. Par ailleurs, les éléments financiers relatifs à ces filiales restent peu significatifs au regard des montants constatés au niveau du Groupe dans son ensemble. Concernant le dollar américain, les flux entrants (facturation en dollars US de certains clients) sont depuis plusieurs exercices plus importants que les flux sortants (coûts de fonctionnement de la filiale américaine), ce qui génère une position nette dollars USD excédentaire au 31 décembre 2023.

Le Groupe n'a pas mis en place d'instruments dérivés de couverture de change. Dès lors que les flux nets deviendraient plus significatifs ou que l'impact de change pourrait être potentiellement négatif et important, des instruments de couverture simples du type change à terme pourraient être souscrits par le Groupe, pour se prémunir d'un risque de change impactant.

À date, les moyens mis en œuvre pour gérer le risque de change correspondent principalement à une surveillance régulière des cours de change, ainsi qu'à une analyse des risques par la direction financière et générale.

Autres risques financiers

L'exposition aux autres risques financiers (crédit, placements, liquidité et taux) est présentée dans les notes respectives sur l'état de la situation financière (8.5 "Actifs courants", 8.6 "Trésorerie et équivalents de trésorerie", 8.8 "Passifs financiers courants et non courants" et 8.10 "Autres passifs courants et non courants").

Un "covenant" unique accompagne les nouveaux emprunts contractés en mars 2023. Le ratio d'endettement (dette financière nette consolidée à court, moyen et long terme et hors passifs locatifs / capitaux propres consolidés) doit rester inférieur ou égal à 1 (confer ci-dessous note 8.8 "Passifs financiers courants et non courants" et note 9.2 "Engagement hors bilan").

7.7 Charges d'impôts

La charge d'impôts est de 1.186 K€ au 31 décembre 2023, contre une charge de 985 K€ au 31 décembre 2022, et se décompose comme suit :

En K€	31-déc-23	31-déc-22	Variation
Impôts exigibles	425	25	400
Impôts différés	761	960	-199
Total Produit (-) / Charge d'impôts (+)	1186	985	201

Les impôts exigibles proviennent essentiellement, au niveau statutaire, des sociétés françaises du Groupe. Pour rappel, les sociétés STREAMWIDE SA (société mère) et STREAMWIDE France SAS (filiale détenue à 100%) ont opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 1er janvier 2012. La société STREAMWIDE SA est la société tête du groupe fiscal.

L'évolution des impôts exigibles (+400 K€) provient donc essentiellement de celle des résultats comptables et fiscaux des deux sociétés françaises constatées au 31 décembre 2023 générant, après imputation des déficits reportables, un impôt société de 372 K€. Les sociétés roumaine et tunisienne enregistrent respectivement, quant à elles, un impôt exigible de 25 K€ et 28 K€.

Les variations et impacts liés aux impôts différés sont présentés dans la note 8.4 - Actifs et passifs d'impôts différés.

Leur variation (-199 K€) provient essentiellement des positions retenues au 31 décembre 2023, sans changement par rapport à celles de 2022 : non activation, au niveau de toutes les sociétés du Groupe, des déficits fiscaux constatés en clôture, au-delà des impôts différés passifs issus de l'activation des frais de développement. Les résultats comptables et fiscaux importants réalisés depuis 2019 et l'augmentation des frais de développement activés en parallèle impliquent, depuis fin 2020, une position nette d'imposition différée passive, car le solde net des frais de développement est maintenant supérieur à celui des déficits fiscaux encore disponibles (confer note 8.10 - Autres passifs courants et non courants).

Le taux d'imposition différée retenu est de 25% au 31 décembre 2023, taux identique à celui du 31 décembre 2022.

La preuve d'impôt s'établit comme suit au 31 décembre 2023 :

En K€	31-déc-23	31-déc-22
Résultat opérationnel	5 629	4 380
Coût de l'endettement financier net	-97	-85
Autres produits et charges financiers	-173	88
Taux d'impôt théorique	25,00%	25,00%
Impôt théorique	1 340	1 096
Impôt courant	425	25
Impôt différé	761	960
Impôt réel	1 186	985
Taux d'impôt réel	22,13%	22,47%
Ecart sur taux	-2,87%	-2,53%
Ecart sur impôt	-154	-111
<i>Détail</i>		
Déficits imputés dans l'exercice		
Déficits créés dans l'exercice	161	122
Retenues à la source et autres crédits d'impôts	-19	11
Différences permanentes et autres éléments	-296	-244
	-154	-111

Les principaux éléments à retraiter fiscalement sont les suivants :

- (i) Reprise des Crédits d'Impôt Recherche en résultat : cette reprise, qui impacte positivement le résultat comptable, n'est pas fiscalisée. De fait, elle crée une différence entre l'impôt théorique (déterminé sur les seuls résultats comptables) et l'impôt réel. En 2023, les reprises sont de 1.022 K€, générant ainsi un écart d'impôt de (256) K€, inscrit sous la rubrique "différences permanentes et autres éléments".

- (ii) Les déficits fiscaux générés au 31 décembre 2023 par, essentiellement, la filiale américaine, n'ont pas été activés au 31 décembre 2023, ce qui implique un écart significatif entre l'impôt réel et l'impôt théorique (161 K€).

Depuis le 31 décembre 2020, la société mère STREAMWIDE SA ne dispose plus de report déficitaire propre (avant intégration fiscale). Au 31 décembre 2023, les reports déficitaires créés post intégration fiscale sont quant à eux de 4.422 K€, après imputation d'un bénéfice fiscal d'intégration de 2.563 K€ au titre de l'exercice 2023. La filiale américaine, STREAMWIDE Inc. dispose quant à elle d'un report déficitaire de 2.714 K€ au 31 décembre 2023. Les seuls reports déficitaires antérieurs à 2018 qui été auparavant activés ne le sont plus (confer note 8.4 - Actifs et passifs d'impôts différés) et aucun impôt différé actif n'est donc reconnu au 31 décembre 2023 concernant STREAMWIDE INC.

7.8 Résultat par action

Le calcul du résultat par action a été effectué sur la base du Résultat Net Part du Groupe de la période et :

- d'un nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation sur la même période (résultat de base par action)
- d'un nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation sur la même période, ajusté des effets de toutes actions ordinaires potentielles dilutives (résultat dilué par action).

Les calculs du nombre moyen pondéré d'actions et de nombre moyen dilué d'actions ordinaires sont les suivants :

Au 31 décembre 2022	Actions émises	Actions propres	Actions en circulation	Nombre pondéré d'actions
Nombre pondéré d'actions ordinaires				2 934 957
Effet dilutif du plan d'attribution de bsa				0
Nombre moyen dilué d'actions ordinaires				2 934 957
Au 31 décembre 2023	Actions émises	Actions propres	Actions en circulation	Nombre pondéré d'actions
31.12.2022	3 053 298	170 528	2 882 770	480 584
31.01.2023		-733	2 883 503	472 014
28.02.2023		51 420	2 832 083	472 089
31.03.2023		-453	2 832 536	468 368
30.04.2023		22 327	2 810 209	465 740
31.05.2023		15 767	2 794 442	465 612
30.06.2023	-248 491	-247 722	2 793 673	463 293
31.07.2023		13 918	2 779 755	463 271
30.08.2023		131	2 779 624	463 101
30.09.2023		1 017	2 778 607	459 573
31.10.2023		21 172	2 757 435	455 571
30.11.2023		24 012	2 733 423	455 357
31.12.2023		1 282	2 732 141	0
Nombre pondéré d'actions ordinaires				2 792 286
Effet dilutif du plan d'attribution de bsa				0
Nombre moyen dilué d'actions ordinaires				2 792 286

Une réduction du capital a été effectuée fin juin 2023 par annulation de 248.491 actions auto détenues. Au 31 décembre 2023, le Groupe dispose de 72.666 actions auto détenues, dont 5.453

au titre de son contrat de liquidité et 67.213 dans le cadre de son programme de rachat d'actions, dont 66.449 acquises au cours du second semestre de l'exercice.

Le capital social de la Société est de 280.480,70 € au 31 décembre 2023 et se compose de 2.804.807 actions d'une valeur nominale de 0,1 € chacune.

Les résultats de base et dilués par action sont les suivants aux 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 :

En K€	31-déc-23	31-déc-22	Variation
Résultat Net Part du Groupe	4 174	3 399	775
Effet net d'impôt des actions dilutives			
Résultat net Part du Groupe	4 174	3 399	775
<i>Nombre moyen pondéré d'actions</i>	2 792 286	2 934 957	-142 671
Effet des actions ordinaires dilutives	-	-	-
<i>Nombre moyen dilué d'actions</i>	2 792 286	2 934 957	-142 671
Résultat de base par action (en €)	1,49	1,16	0,34
Résultat dilué par action (en €)	1,49	1,16	0,34

Au 31 décembre 2023, les 97.750 BSAANE 2022 restant à exercer (100.850 ont été émis et totalement souscrits en novembre 2022 et 3.100 sont devenus caducs suite aux départs de 4 salariés avant la période de conversion) sont considérés hors marché (prix d'exercice de 42 €) et ne sont donc pas considérés comme des instruments dilutifs. Le nombre moyen dilué d'actions est donc identique au nombre moyen pondéré.

8. Notes sur l'état de la situation financière

8.1 Immobilisations incorporelles

En K€	31-déc-21	Acquisitions Dotations	Cessions Reprise	31-déc-22
Frais de développement	39 990	5 527		45 517
Concessions, brevets et licences	1 216	132	-199	1 149
Autres immobilisations incorporelles	55	5	-53	7
Valeurs brutes	41 261	5 664	-252	46 673
Frais de développement	-27 767	-4 076		-31 843
Concessions, brevets et licences	-990	-96	199	-887
Autres immobilisations incorporelles	-52	-6	53	-5
Amortissements	-28 809	-4 178	252	-32 735
Valeurs nettes	12 452	1 486	0	13 938

En K€	31-déc-22	Acquisitions Dotations	Cessions Reprise	31-déc-23
Frais de développement	45 517	6 405		51 922
Concessions, brevets et licences	1 149	149	-16	1 282
Autres immobilisations incorporelles	7	5	-5	7
Valeurs brutes	46 673	6 559	-21	53 211
Frais de développement	-31 843	-4 613		-36 456
Concessions, brevets et licences	-887	-133	16	-1 004
Autres immobilisations incorporelles	-5	-5	5	-5
Amortissements	-32 735	-4 751	21	-37 465
Valeurs nettes	13 938	1 808	0	15 746

Le Groupe utilise des moyens et des outils performants de gestion lui permettant d'isoler et de valoriser de façon fiable et constante ses différents projets de développement. Les frais de développement sont donc immobilisés, conformément à IAS 38 depuis l'exercice 2009. Les montants activés en 2023 sont de 6.405 K€ contre 5.527 K€ en 2022 et 5.940 K€ en 2021. Si les effectifs RD sont restés relativement stables au cours de la période, le montant de sous-traitance a quant à lui augmenté en 2023 (866 K€ contre 371 K€ en 2022), suite à des développements externalisés liés aux modules web des solutions proposées. Si le nombre d'heures consacrées au développement produit a légèrement diminué en 2023 (173.172 heures annuelles), le coût horaire moyen global de développement, constaté au sein du Groupe, a quant à lui légèrement augmenté, impacté notamment par les augmentations salariales accordées en 2023.

Les montants activés au titre des différentes périodes présentées sont les suivants :

En K€	31-déc-22	31-déc-21	Variation
Frais de développement activés	5 527	5 940	-413
Amortissements de la période	-4 076	-3 444	-632
Frais de développement cumulés	45 517	39 990	5 527
Amortissements cumulés	-31 843	-27 767	-4 076
Valeur nette	13 674	12 223	1 451

En K€	31-déc-23	31-déc-22	Variation
Frais de développement activés	6 405	5 527	878
Amortissements de la période	-4 613	-4 076	-537
Frais de développement cumulés	51 922	45 517	6 405
Amortissements cumulés	-36 456	-31 843	-4 613
Valeur nette	15 466	13 674	1 792

Les frais de développement (valeur nette de 15.466 K€ fin 2023) se rattachent aux différents logiciels conçus et développés par le Groupe. Ils comprennent principalement le coût salarial des chercheurs et ingénieurs du Groupe dédiés à la conception, au développement et au déploiement des différents logiciels. Leurs amortissements sont linéaires avec des durées allant de 3 à 5 ans, en fonction de la nature des logiciels développés et commercialisés. Ces amortissements augmentent en 2023 (4.613 K€ contre 4.076 K€ en 2022 et 3.444 K€ en 2020) suite à la seule évolution des valeurs brutes activées (augmentation importante entre 2020 et 2023) car les durée d'amortissement n'ont pas été modifiées, la dernière modification étant intervenue en 2017 (confer note 7.4 –Dotations aux amortissements et provisions).

Les autres immobilisations incorporelles du Groupe se composent de licences et de logiciels informatiques acquis et restent peu significatives.

8.2 Immobilisations corporelles

En K€	31-déc-21	Acquisitions	Cessions	31-déc-22
Installations techniques	46		-46	-
Installations générales, matériel, bureau	3 085	892	-120	3 857
Immobilisations en cours	10	22		32
Droits d'usage	2 481	2 614	-417	4 678
Valeurs brutes	5 622	3 528	-583	8 567
Installations techniques	-46		-46	-
Installations générales, matériel, bureau	-2 261	-456	-120	-2 597
Immobilisations en cours	-			-
Droits d'usage	-1 565	-739	-417	-1 887
Amortissements	-3 872	-1 195	-583	-4 484
Valeurs nettes	1 750	2 333	-	4 083

En K€	31-déc-22	Acquisitions	Cessions	31-déc-23
Installations techniques	-			-
Installations générales, matériel, bureau	3 857	240	-106	3 991
Immobilisations en cours	32	48	-80	0
Droits d'usage	4 678	196		4 874
Valeurs brutes	8 567	484	-186	8 865
Installations techniques	-			-
Installations générales, matériel, bureau	-2 597	-408	-100	-2 905
Immobilisations en cours	-			-
Droits d'usage	-1 887	-674		-2 561
Amortissements	-4 484	-1 082	-100	-5 466
Valeurs nettes	4 083	-598	-286	3 399

Les immobilisations corporelles se composent essentiellement d'installations générales, de matériels informatiques et de mobiliers de bureau. Les acquisitions effectuées en 2022 concernaient principalement la rénovation des locaux parisiens du Groupe (investissement global de 0,9 M€). Celles effectuées en 2023 concernent essentiellement du matériel informatique (infrastructure et serveurs Groupe).

À compter du 1^{er} janvier 2019, le Groupe a appliqué IFRS 16 "Contrats de location". Dans ce cadre, des droits d'usage liés aux différents contrats de location simples (essentiellement les baux locatifs au sein des différentes sociétés du Groupe) ont été comptabilisés à hauteur de 4.874 K€ en valeur brute, et tiennent compte de la revalorisation du bail locatif parisien intervenue en février 2022. Au 31 décembre 2023, un amortissement cumulé de 2.561 K€ est également constaté, soit une dotation complémentaire de 674 K€ au titre de 2023 contre 739 K€ en 2022.

8.3 Autres actifs financiers

En K€	31-déc-21	Acquisitions	Cessions	31-déc-22
Dépôts de garantie	298	61	-8	351
Autres actifs financiers non courants	197	71	-13	255
Valeurs brutes	495	132	-21	606
Amortissements / provisions	-	-132	6	-138
Valeurs nettes	495	0	-27	468

En K€	31-déc-22	Acquisitions	Cessions	31-déc-23
Dépôts de garantie	351	8		359
Autres actifs financiers non courants	255		-20	235
Valeurs brutes	606	8	-20	594
Amortissements / provisions	-138			-138
Valeurs nettes	468	8	-20	456

Les autres actifs financiers comprennent :

- des dépôts de garantie et cautions donnés d'une part, dans le cadre des divers baux locatifs du Groupe pour les différents locaux qu'il occupe en France, Roumanie, Chine, États Unis et Tunisie et, d'autre part, dans le cadre de l'emprunt obligataire souscrit par le GIAC en juillet 2013 (participation de 126 K€ au Fonds de Garantie Mutualisé) ; ce dernier dépôt a fait l'objet d'une provision totale en 2022 car le GIAC étant en liquidation, il est très peu probable de récupérer ce fonds de garantie. Les variations de période correspondent essentiellement à l'ajustement du dépôt de garantie lié au nouveau bail locatif des bureaux parisiens ;
- le solde des comptes courants liés au contrat de liquidité et aux autres rachats d'actions, mis en place depuis juillet 2009 (220 K€ au 31 décembre 2023 contre 220 K€ au 31 décembre 2022), suite aux mouvements nets de période.

8.4 Actifs et passifs d'impôts différés

(En K€)	Déficits fiscaux	Décalage temporaire	Frais de développement	Autres écritures de consolidation	Total
Valeur nette au 31 décembre 2022	1 821	76	-3 419	-11	-1 533
<i>Impôts différés actifs</i>					75
<i>Impôts différés passifs</i>					-1 608
Variations Actif	-716	5		4	
Variations Passif			-448	-37	
Ecart sur taux					
Valeur nette au 31 décembre 2023	1 105	81	-3 867	-44	-2 725
<i>Impôts différés actifs</i>					-
<i>Impôts différés passifs</i>					-2 725

Le montant des actifs d'impôts sur déficits fiscaux (1.105 K€) se décompose comme suit au 31 décembre 2023 :

- sur déficits fiscaux français : 1.105 K€ (1.746 K€ au 31 décembre 2022)
- sur déficits fiscaux américains : 0 K€ (75 K€ au 31 décembre 2022)

La filiale américaine génère des résultats opérationnels et fiscaux négatifs en 2023. Les impôts différés n'ont cependant pas été reconnus au 31 décembre 2023, dans l'attente de perspectives positives confirmées aux USA. Les impôts différés reconnus en 2022 sur les déficits antérieurs à 2018 (75 K€) ont également été dépréciés, de sorte qu'aucun impôt différé actif n'est plus reconnu sur les reports déficitaires américains au 31 décembre 2023.

Concernant les sociétés françaises et compte tenu de l'intégration fiscale effective depuis le 1^{er} janvier 2012, les actifs et passifs d'impôts différés se décomposent de la manière suivante :

- la Société mère (STREAMWIDE SA) ne dispose plus de reports déficitaires propres depuis le 31 décembre 2020. Dans le cadre de l'intégration fiscale, le Groupe dispose de 4.422 K€ de reports déficitaires au 31 décembre 2023 (après imputation de 2.563 K€ de résultat fiscal 2023), *représentant 1.105 K€ d'actifs d'impôts différés*. En 2020, les frais de développement nets sont devenus supérieurs aux reports déficitaires, qui ont donc été de fait entièrement activés au 31 décembre 2020. Cette position reste identique au 31 décembre 2023, justifiée par les perspectives de résultats fiscaux positifs que le Groupe anticipe dans les prochaines années.
- le montant net cumulé des frais de développement activés en consolidation et comptabilisés en charges dans les comptes sociaux s'établit à 15.466 K€ au 31 décembre 2023, générant un montant *d'impôts différés passifs de 3.867 K€* ;
- les *impôts différés actifs* issus des décalages temporaires s'élèvent à *81 K€* à la clôture de l'exercice, dont 5 K€ au titre de l'exercice 2023. Les autres retraitements divers de consolidation génèrent quant à eux *44 K€ d'impôts différés passifs* à la clôture de l'exercice 2023.

Au 31 décembre 2023, la position fiscale différée des sociétés françaises est donc un impôt différé passif net de 2.725 K€, car les passifs d'impôts différés générés par l'activation des frais de développement sont, depuis 2020, supérieurs aux actifs d'impôts différés issus des reports déficitaires restant à imputer au 31 décembre 2023. Les règles antérieurement appliquées par le Groupe, et les perspectives de résultats fiscaux positifs dans les prochaines années, justifient l'activation de ces reports déficitaires.

8.5 Actifs courants

En K€	31-déc-23	31-déc-22	Variation
Créances clients	10 748	6 704	4 044
Autres débiteurs	1 269	1 144	125
Autres actifs fiscaux	1 200	1 193	7
Total Net	13 217	9 041	4 176

Créances clients

Le détail des créances clients est le suivant au 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 :

En K€	31-déc-22	Augmentation	Diminution	31-déc-23
Créances clients brutes	7 141	4 029		11 170
<i>dont Factures A Etablir</i>	3 777	2 642		6 419
Pertes de valeur	-437		15	-422
Créances clients nettes	6 704	4 029	15	10 748

L'évolution du poste client provient essentiellement des facturations importantes envers un partenaire significatif effectuées en fin de période.

De par l'activité du Groupe et la différence qui peut exister entre les jalons de facturations et les périodes auxquelles sont reconnus et se rapportent les revenus, des actifs sur contrats de revenus significatifs (montant global de 6.419 K€ au 31 décembre 2023) peuvent être comptabilisés en clôture. Ce montant est constitué de factures identifiées et relatives à quelques clients seulement (7 principaux fin décembre 2023, dont 6 en France).

Le détail des échéances des créances clients présenté ci-dessous démontre qu'il n'existe pas de risque significatif d'éventuelles pertes de valeur sur ces créances, puisque 99 % des créances sont non échues ou avec des échéances inférieures à 3 mois. Par ailleurs, les encaissements constatés début 2023 (5.402 K€ sur la période janvier-mars 2024) confirment cette absence de risque significatif et le suivi efficace réalisé au sein du Groupe.

Balance Agée au 31 décembre 2023

En K€	Total	Non échues	Echues < 3 mois	Echues 3-12 mois	Echues > 12 mois
Créances clients brutes	10 721	10 052	613	56	
<i>dont FAE</i>	6 419	6 419			
Créances douteuses brutes	449				449
Pertes de valeur	-422				-422
Créances clients nettes	10 748	10 052	613	56	27
		93%	6%	1%	0%

Balance Agée au 31 décembre 2022

En K€	Total	Non échues	Echues < 3 mois	Echues 3-12 mois	Echues > 12 mois
Créances clients brutes	6 694	5 648	774	272	
<i>dont FAE</i>	3 777	3 777			
Créances douteuses brutes	447				447
Pertes de valeur	-437				-437
Créances clients nettes	6 704	5 648	774	272	10
		84%	12%	4%	0%

Au 31 décembre 2023, les créances non échues correspondent à des actifs sur contrats de revenus pour un montant global de 6.419 K€ dont près de 97% sont représentés par 49 factures identifiées envers 8 clients seulement. Ces factures seront établies en 2024 conformément aux échelons de facturation convenus contractuellement.

Pour rappel, fin 2022, le solde des créances clients non échues comprenait un montant de 3.777 K€ d'actifs sur contrats de revenus, là encore composé à près de 96% par 31 factures significatives envers 9 clients.

Au 31 décembre 2023, les créances échues, dont l'échéance est supérieure à 12 mois (449 K€ HT), correspondent à des clients et des factures parfaitement identifiés. Ces créances sont toutes provisionnées à 100%.

Les autres créances échues ne présentent pas de risque significatif de défaillance. Les principaux montants constitutifs de ces créances ont été recouverts dans leur totalité à la date d'arrêté des comptes annuels 2023.

Autres débiteurs

Les "autres débiteurs" comprennent essentiellement des créances fiscales (comptes de TVA déductible pour 605 K€), des charges constatées d'avance pour 341 K€ et des avances faites à certains fournisseurs dans le cadre de projets futurs (195 K€).

Actifs fiscaux

Les actifs fiscaux se composent essentiellement des Crédits d'Impôt Recherche non encore remboursés par l'État. Au 31 décembre 2023, la créance CIR est composée uniquement de celle au titre de 2023 pour un montant de 1.173 K€, dont le remboursement devrait intervenir au second semestre de l'exercice 2024.

Risque de crédit

Le risque de crédit du Groupe provient principalement des créances clients. Les montants présentés au bilan sont nets des pertes de valeur éventuelles. De par l'activité du Groupe, les principaux clients sont connus, solvables et ne présentent pas de risque significatif de défaillance. Par ailleurs, des procédures mensuelles ont été établies afin de limiter le risque de non recouvrement et des relances systématiques sont établies à l'attention de clients parfaitement identifiés.

Décomposition du risque de crédit au 31 décembre 2023

En K€	Valeur nette	Juste Valeur	JV par résultat	Prêts et créances	Dérivés
Créances clients	10 748	10 748		10 748	
Autres débiteurs	1 269	1 269		1 269	
Autres actifs fiscaux	1 200	1 200		1 200	
Equivalent de trésorerie	12 884	12 884	12 884		
Trésorerie	2 738	2 738	2 738		
Total créances nettes	28 839	28 839	15 622	13 217	-

Décomposition du risque de crédit au 31 décembre 2022

En K€	Valeur nette	Juste Valeur	JV par résultat	Prêts et créances	Dérivés
Créances clients	6 704	6 704		6 704	
Autres débiteurs	1 144	1 144		1 144	
Autres actifs fiscaux	1 193	1 193		1 193	
Equivalent de trésorerie	4 302	4 302	4 302		
Trésorerie	7 039	7 039	7 039		
Total créances nettes	20 382	20 382	11 341	9 041	-

Au cours de l'exercice 2023, les 3 clients les plus contributeurs aux revenus du Groupe ont généré un chiffre d'affaires cumulé de 11.968 K€, soit près de 61% du chiffre d'affaires annuel du Groupe en 2023. En 2022, 61% du chiffre d'affaires annuel avait également été généré par les 3 clients les plus contributeurs.

8.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie

En K€	31-déc-23	31-déc-22	Variation
Placements à terme	12 884	4 302	8 582
Comptes courants bancaires	2 738	7 039	-4 301
Total	15 622	11 341	4 281

Au 31 décembre 2023, les placements à terme sont de 12.884 K€ et se composent de différents comptes à terme auprès des différents partenaires bancaires du Groupe :

- 6.000.000 € auprès de HSBC ;
- 5.000.000 € auprès de La Banque Postale ;
- 1.500.000 € auprès de LCL ;
- 384.000 € auprès de l'UIB, filiale tunisienne de la Société Générale.

Ces comptes à terme bénéficient tous d'une garantie de rendement et l'exposition du Groupe est très faible car ces placements sont totalement liquides.

Les comptes courants bancaires correspondent aux comptes de disponibilités du Groupe au 31 décembre 2023.

Le niveau de trésorerie brute du Groupe (avant prise en compte des dettes financières) atteint 15.622 K€ au 31 décembre 2023, en augmentation marquée de 4.281 K€ par rapport à la clôture annuelle 2022.

Cette variation s'explique par :

- (i) *des flux nets opérationnels positifs* de 6.629 K€, suite notamment au résultat de période mais également à une dégradation ponctuelle du BFR (variation de +3.624 K€) suite à des facturations de fin de période significatives. La capacité d'autofinancement du Groupe, avant coût du financement et impôts, progresse et reste largement positive en 2023 (10.252 K€), tout comme en 2022 (8.793 K€).
- (ii) *des flux nets d'investissements négatifs* à hauteur de -5.813 K€, suite notamment aux investissements récurrents effectués en recherche et développement (6.405 K€ en 2023 contre 5.527 K€ en 2022). À noter que le remboursement du Crédit d'Impôt Recherche 2022 (1.131 K€) intervenu en 2023 vient toujours compenser, en partie, les investissements réalisés en 2023.
- (iii) *des flux nets de financement positifs* à hauteur de 3.465 K€, suite (i) aux variations de période des dettes financières (obtention de prêts à hauteur de 7.500 K€ en mars 2023 et remboursements annuels de 1.143 K€ en 2023), (ii) à la variation des dettes locatives (-473 K€) et (iii) aux opérations nettes d'acquisition d'actions d'autocontrôle (-2.419 K€).

Risque sur actions et autres placements

La politique du Groupe est de rémunérer ses excédents de trésorerie avec une prise minimale de risque. Au 31 décembre 2023, des dépôts et des comptes à terme à rendement garanti sont ainsi investis à hauteur de 12.884 K€.

8.7 Capitaux propres

En K€	31-déc-23	31-déc-22	Variation
Capital social	280	305	-25
Prime d'émission	4 163	9 894	-5 731
Réserve légale	30	30	0
Résultats non distribués	19 285	13 730	5 555
Titres auto détenus	-1 290	-2 814	1 524
Total	22 468	21 145	1 323

Le *capital social* de la société mère STREAMWIDE SA a été réduit par annulation de 248.491 actions auto détenues fin juin 2023. Le capital social de la Société se compose ainsi de 2.804.807 actions d'une valeur nominale de 0,10 € chacune au 31 décembre 2023.

Cette annulation d'actions réduit donc le capital social de 25 K€ (248.491 actions d'une valeur nominale de 0,10 €). Ces actions ayant été acquises au prix moyen de 23,16 €, la prime d'émission est également réduite de 5.731 K€ (prime d'émission de 23,06 € par action annulée).

La *prime d'émission* (4.163 K€) correspond ainsi à l'excédent du prix d'émission sur la valeur nominale des actions attribuées aux bénéficiaires (i) lors de l'introduction en bourse du Groupe en novembre 2007 (5.285 K€), (ii) lors de l'augmentation de capital réservée en octobre 2013 (2.634 K€), (iii) lors des opérations relatives aux souscriptions, en 2015, et exercices, en 2021, des 2.325.000 BSA et à l'émission de 135.799 actions nouvelles (1.901 K€), (iv) lors de l'émission et la souscription de 100.850 BSAANE au prix de 0,75 € en novembre 2022 (75 K€) et (v) lors de l'annulation de 248.491 actions en juin 2023 (-5.731 K€).

Les réserves consolidées correspondent aux résultats consolidés cumulés après prise en compte des dividendes distribués antérieurement. En ajoutant la réserve légale (30 K€) aux résultats non distribués (19.285 K€), le montant obtenu (19.315 K€) correspond bien aux montants indiqués dans le tableau de variation des capitaux propres, sous les rubriques "réserves et résultats consolidés" (19.513 K€), "gains et pertes directement en capitaux propres" (- 337 K€) et "autres variations" (139 K€).

Le montant en "titres auto détenus" correspond à la valorisation au cours de transaction des actions de la Société détenues dans le cadre de son contrat de liquidité et de son programme de rachat d'actions.

Titres autodétenus

	31-déc-22	Acquisitions	Cessions	31-déc-23
En nombre d'actions	170 528	170 620	-268 482	72 666
En montants (€uro)	4 521 123	2 848 104	-6 079 241	1 289 986

Les flux présentés en acquisitions / cessions de période incluent l'ensemble des opérations intervenues dans le cadre du programme de rachat au cours de l'année 2023, incluant le contrat de liquidité.

Hors contrat de liquidité, la Société a acquis 155.757 actions (2.596 K€) et a annulé 248.491 actions (-5.755 K€) fin juin 2023.

Au cours de l'exercice 2023, le nombre d'actions acquises dans le cadre du contrat de liquidité s'est élevé à 14.863 (au cours moyen de 16,97 €) et le nombre d'actions cédées à 19.991 (au cours moyen de 17,48 pour un prix de revient moyen de 16,19 €). La plus-value ainsi réalisée (26 K€) est inscrite en réserves consolidées.

Au 31 décembre 2023, le contrat de liquidité, opéré par la société Louis Capital Market depuis novembre 2013, est investi à hauteur de 5.453 actions de la Société contre 10.581 actions au 31 décembre 2022, et présente un solde de liquidité de 145 K€ (confer note 8.3 - Autres actifs financiers) contre 50 K€ au 31 décembre 2022. À noter également que la Société dispose au 31 décembre 2023 de 67.213 titres acquis dans le cadre de son programme de rachat d'actions. L'ensemble de ces actions ayant été acquis à un cours moyen inférieur au cours de clôture constaté au 31 décembre 2023 (20,90 €), aucune dépréciation n'est à comptabiliser et celle antérieurement constatée en 2022 (1.707 K€) a été entièrement reprise. La valeur nette des actions auto détenues au 31 décembre 2023 est ainsi de 1.290 K€.

8.8 Passifs financiers courants et non courants

Passifs financiers non courants (en K€)	31-déc-23	31-déc-22	Variations
Emprunts bancaires et obligataires	7 911	2 089	5 822
Total	7 911	2 089	5 822
Passifs financiers courants (en K€)	31-déc-23	31-déc-22	Variations
Emprunts bancaires et obligataires	1 268	734	534
Total	1 268	734	534

En mars 2023, le Groupe a émis un emprunt obligataire de 5.000 K€ entièrement souscrit par France Économie Réelle, représenté par sa société de gestion Delta Alternative Management. Cet emprunt, remboursable in fine à échéance 5 ans, porte un taux de 5,5% annuel. En parallèle, un emprunt bancaire amortissable en 5 ans d'un montant de 2.500 K€ a été souscrit auprès de La Banque Postale et porte un taux, hors garantie, de 3,8% annuel.

Pour rappel, en avril 2022, le Groupe a obtenu un emprunt bancaire auprès du Crédit Lyonnais pour un montant de 500 K€ afin de financer les travaux réalisés dans les locaux parisiens du Groupe. Cet emprunt a une durée de 5 ans et un taux de 0,8%.

Enfin, en 2020, le Groupe a bénéficié d'un Prêt Garanti par l'État (PGE) d'un montant global de 2.522 K€. Le Groupe a opté pour un amortissement sur 5 ans, avec une année de différé de remboursement. Les remboursements sont trimestriels et prendront fin en juillet et août 2026.

La dette financière globale (montant nominal de 10.522 K€ et montant net au 31 décembre 2023 de 9.179 K€) a donc été classée en passifs financiers non courants (échéances > 1 an) à hauteur de 7.911 K€ et en passifs financiers courants (échéances < 1 an) à hauteur de 1.268 K€.

La dette financière obligataire est assortie d'un ratio financier (covenant), calculé en fonction des données consolidées annuelles du Groupe et qui se résument comme suit (confer note 9.2 - Engagements hors bilan) :

- Dette financière nette consolidée (hors dettes locatives) < capitaux propres consolidés

Au 31 décembre 2023, le ratio est respecté, la dette financière nette consolidée à court, moyen et long terme étant négative à hauteur de (6,4) M€ et les capitaux propres consolidés positifs à hauteur de 22,5 M€.

Risque de taux

La dette obligataire supporte un taux fixe de 5,5% annuel.

Les dettes bancaires supportent des taux fixes de 0,8% annuel et 3,8% annuel.

Les PGE supportent un taux fixe de 0,29% annuel, assorti d'une garantie allant de 0,25% la première année à 1% les 3 dernières années de remboursement.

Le Groupe n'est donc pas exposé au risque de taux dans la mesure où ses dettes financières supportent toutes un taux fixe.

8.9 Provisions

Provisions Non Courantes (en K€)	31-déc-23	31-déc-22	Variations
Avantages du personnel	323	304	19
Total Provisions	323	304	19
Provisions Courantes (en K€)	31-déc-23	31-déc-22	Variations
Litiges	-	-	-
Total Provisions	0	0	0

Conformément à la dernière mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 11 novembre 2021, le Groupe a décidé d'adopter, à compter de 2022, la nouvelle méthode de répartition des droits à indemnité de départ en retraite de ses salariés, en étalant l'engagement sur la période précédant l'âge de départ en retraite et générant les droits à cette indemnité de départ en retraite. Auparavant, le Groupe étalait l'engagement de manière linéaire sur l'ensemble de la période d'emploi de ses salariés.

La variation des provisions constatée au cours des périodes présentées se détaillent comme suit, par nature de provisions :

En K€	PIDR	Litiges
Au 31 décembre 2022	304	0
Dotations	19	
Utilisations		
Reprises sans objet		
Au 31 décembre 2023	323	0

Les échéances et les montants provisionnés sont appréhendés en fonction du degré d'avancement des procédures et des risques estimés.

Les avantages du personnel concernent exclusivement les indemnités de fin de carrière à verser lors de l'éventuel départ à la retraite des salariés.

Avantages du personnel

Les principaux régimes post emploi concernent les indemnités de fin de carrière versées lors du départ à la retraite du salarié.

Les droits au titre de ce régime sont définis par la Convention Collective Nationale des Bureaux d'Études Techniques, Cabinets d'Ingénieurs-Conseils, Sociétés de Conseil (Syntec). Les principales hypothèses actuarielles retenues par le Groupe pour évaluer la valeur totale des engagements sont les suivantes :

	31-déc-23	31-déc-22
Taux d'actualisation	3,45%	3,80%
Taux de turn over moyen	8,80%	8,80%
Taux de revalorisation des salaires	3,00%	3,00%

À noter qu'au 31 décembre 2023, comme pour les périodes antérieures, les taux de turn over moyens utilisés restent très faibles (10,9% et 6,3% pour respectivement des âges de 30 et 40 ans, correspondant à la majorité des tranches d'âge moyen de l'effectif actuel du Groupe) mais correspondent cependant aux hypothèses hautes à retenir dans le calcul actuariel de l'engagement.

Les autres hypothèses retenues concernent le type de départ en retraite (à l'initiative du salarié), l'âge de départ à la retraite (67 ans), le taux de charges sociales patronales (45%) et la table de mortalité (INSEE 2022).

La variation de la provision pour indemnités de fin de carrière à verser est la suivante en 2023 :

En K€	PIDR
Au 31 décembre 2022	304
Coûts des services rendus	27
Coût de l'actualisation	12
Gains et pertes actuariels	-20
Au 31 décembre 2023	323

La variation nette de l'engagement au cours de l'exercice 2023 s'élève donc à 19 K€. Cet impact est comptabilisé dans le résultat opérationnel du Groupe, au sein des charges de personnel.

Le coût de l'actualisation est conservé en résultat opérationnel (et n'est donc pas isolé dans les charges / produits financiers) car il est considéré comme non significatif. Les gains et pertes actuariels sont également comptabilisés directement en résultat.

Autres avantages du personnel

Aucun autre avantage du personnel n'existe au sein du Groupe au 31 décembre 2023.

8.10 Autres passifs courants et non courants

en K€	31-déc-23	31-déc-22	Variations
Passifs locatifs non courants	2 082	2 499	-417
Passifs locatifs courants	443	499	-56
Produits fiscaux différés non courants	1 843	1 742	101
Produits fiscaux différés courants	922	871	51
Passifs d'impôts différés	2 725	1 608	1 117
Fournisseurs et autres créditeurs	570	719	-149
Dettes sociales	1 374	1 077	297
Dettes fiscales	2 514	1 512	1 002
Produits constatés d'avance	3 995	4 147	-152
Total autres passifs	16 468	14 674	1 794

La juste valeur des dettes fournisseurs et autres créditeurs est équivalente à leur valeur comptable compte tenu des échéances à court terme de ces dettes.

Par ailleurs, la valeur des montants versés et encaissés en contrepartie des produits différés et constatés d'avance correspond aux valeurs des passifs constatés.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'application de IFRS 16 "Contrats de location" implique de reconnaître un passif locatif en contrepartie du droit d'usage activé. Au 31 décembre 2023, ce passif locatif est classé en dette non courante (échéance supérieure à 12 mois) et courante (échéance inférieure à 12 mois). Les montants sont respectivement de 2.082 K€ et 443 K€, pour un passif locatif total de 2.525 K€. Pour rappel, cette dette locative a été réévaluée en février 2022, suite à la signature du renouvellement du bail locatif des bureaux parisiens du Groupe, pour une nouvelle période de 10 ans.

Les produits fiscaux différés correspondent aux Crédits d'Impôt Recherche considérés par le Groupe comme des produits différés et repris en résultat au même rythme que les amortissements des frais de développement activés.

La règle d'amortissement retenue par le Groupe depuis 2017 est un amortissement linéaire sur 3 ou 5 ans des différents logiciels, dès leur mise en service. Les produits différés fiscaux courants correspondent donc à 1/3 du montant global des Crédits d'Impôt Recherche (avec une reprise en résultat à horizon des 12 prochains mois), et les non courants à 2/3 (avec une reprise en résultat à horizon des 12/36 prochains mois).

Au 31 décembre 2022, le solde de 2.613 K€ se détaillait comme suit :

- au titre de l'exercice 2020 :	361 K€
- au titre de l'exercice 2021 :	1.121 K€
- au titre de l'exercice 2022 :	1.131 K€

Suite aux amortissements constatés en 2023, une reprise de CIR à hauteur de 1.022 K€ a été enregistrée (confer note 7.5 - Autres produits d'exploitation et autres charges opérationnelles). Cette reprise vient donc solder le CIR au titre de 2020 et diminue le solde au titre de 2021 de 661 K€.

Le montant global et cumulé des Crédits d'Impôt Recherche différés au 31 décembre 2023 est donc de 2.765 K€ et correspond donc aux Crédits d'Impôt Recherche suivants :

- au titre de l'exercice 2021 :	460K€
- au titre de l'exercice 2022 :	1.131 K€
- au titre de l'exercice 2023 :	1.174 K€

À noter que les Crédits d'Impôt au titre de 2020 ont été entièrement imputés ainsi qu'une partie de ceux de 2021, dans la mesure où les amortissements s'effectuent majoritairement sur des périodes de 3 à 5 ans.

Les passifs d'impôts différés, considérés comme non courants, sont de 2.725 K€ au 31 décembre 2023 contre 1.608 K€ au 31 décembre 2022. Ils proviennent principalement du retraitement lié à l'activation des frais de développement. L'impact net cumulé de ce retraitement est, depuis 2020, supérieur aux reports fiscaux déficitaires encore disponibles (15,5 M€ contre 4,4 M€ de reports fiscaux déficitaires fin 2023, soit un montant net de 11,1 M€), ce qui implique donc une position nette passive d'impôts différés pour les sociétés françaises du Groupe (11,1 M€ * 25% soit 2,8 M€), représentant une seule et même entité fiscale dans le cadre de l'intégration fiscale.

Les fournisseurs et autres créditeurs diminuent au 31 décembre 2023 par rapport à l'exercice précédent, suite au cours normal de l'activité, et sans appeler de commentaire particulier.

Les dettes sociales concernent principalement les cotisations envers les différents organismes sociaux, dues au titre du quatrième trimestre 2023, et ont été réglées en janvier 2024. Leur évolution est cohérente avec celle des effectifs du Groupe sur la période concernée.

Les dettes fiscales se composent essentiellement des comptes de TVA collectée. Par ailleurs, la composition, à la clôture 2023, des créances clients (notamment des actifs sur contrats de revenus), explique leur augmentation (+ 1.002 K€).

Les produits constatés d'avance (passifs sur contrats de revenus) proviennent essentiellement du cycle opérationnel du Groupe. Les décalages existants entre les jalons de facturation de certains contrats et les prestations sous-jacentes, ainsi qu'entre les commandes et les facturations de certaines maintenances annuelles, impliquent des écritures de régularisation en clôture de période et/ou d'exercice. L'évolution constatée au 31 décembre 2023 provient essentiellement (i) de factures établies envers un client récurrent et identique depuis fin 2018, et (ii) de maintenances 2024 déjà facturées fin 2023, pour 2 clients du Groupe (France et Europe).
Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'analyse comme le risque que le Groupe encourt s'il n'est pas en mesure d'honorer ses dettes à leur date d'échéance. Afin de gérer ce risque de trésorerie, le Groupe a mis en place un suivi mensuel de sa trésorerie et une gestion prévisionnelle de ses besoins de financement, afin de contrôler son entière capacité à honorer ses passifs exigibles.

L'exposition maximale au risque de liquidité aux 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 est la suivante :

Décomposition du risque de liquidité au 31 décembre 2023

En K€	Valeur nette	Juste Valeur	JV par résultat	Dettes au coût amorti	Dérivés
Dettes financières CT/LT	9 179	9 179		9 179	
Dettes locatives	2 525	2 525		2 525	
Fournisseurs et autres créiteurs	570	570		570	
Dettes fiscales et sociales	3 888	3 888		3 888	
Produits différés CT/MT	9 485	9 485		9 485	
Total	25 647	25 647	-	25 647	-

Décomposition du risque de liquidité au 31 décembre 2022

En K€	Valeur nette	Juste Valeur	JV par résultat	Dettes au coût amorti	Dérivés
Dettes financières CT/LT	2 823	2 823		2 823	
Dettes locatives	2 998	2 998		2 998	
Fournisseurs et autres créiteurs	719	719		719	
Dettes fiscales et sociales	2 589	2 589		2 589	
Produits différés CT/MT	8 368	8 368		8 368	
Total	17 497	17 497	-	17 497	-

À noter que seules les dettes financières, les dettes locatives, les dettes d'exploitation (fournisseurs et autres créiteurs) et les dettes fiscales et sociales donnent lieu à des décaissements de trésorerie réels et certains.

Les produits différés CT/MT (part des Crédits d'Impôt Recherche différée en résultat en parallèle de l'amortissement constaté sur les frais de développement et passifs sur contrats de revenus) ne peuvent raisonnablement donner lieu à de quelconques décaissements.

Concernant les dettes financières (confer note 8.8 – Passifs financiers courants et non courants), les décaissements annuels (principal et intérêts) relatifs aux différents remboursements seront les suivants en 2024 :

- emprunts bancaires : 652 K€
- emprunts PGE : 649 K€

Au 31 décembre 2023, le Groupe dispose d'une situation de trésorerie solide (trésorerie brute de 15,6 M€ et trésorerie nette positive de 6,4 M€, hors passifs locatifs mais incluant les dettes financières non courantes) lui permettant de couvrir le cycle de financement de l'activité. Les financements obtenus en mars 2023 (7,5 M€) renforcent encore la trésorerie disponible du Groupe.

9. Autres informations

9.1 Informations sectorielles

Le Groupe, spécialisé dans l'édition de logiciels, n'opère ses activités que dans un seul secteur : il conçoit, développe, commercialise et assure la maintenance d'un ensemble de logiciels de services à valeur ajoutées (à destination des opérateurs de télécommunications fixes et mobiles du monde entier) et de logiciels de communications et d'activité critiques à destination des administrations et des entreprises (**team on the run** et **team on mission**). Les règles et la nature des revenus étant identiques, le Groupe continue donc à ne présenter qu'un seul secteur d'activité. Différentes solutions applicatives et différents modes de commercialisation (SaaS et "on premise") pourraient cependant coexister à terme, éléments qui justifieraient alors une présentation sectorielle détaillée s'il en était nécessaire.

En conséquence, en 2023, le Groupe ne distingue pas, dans son reporting financier et dans son mode d'organisation interne, de secteurs d'activité. Les prestations de services et la maintenance ne pouvant être séparés et analysés en dehors de la vente de logiciels, elles font partie intégrante du secteur unique dans lequel le Groupe intervient et réalise ses ventes.

Le Groupe distingue cependant plusieurs zones géographiques, eu égard à son organisation interne (notamment au niveau du service commercial) et à son analyse des différents marchés locaux qu'il adresse. Outre une distinction France / Export que le Groupe utilise dans sa communication relative au chiffre d'affaires, différentes zones géographiques, plus fines et plus précises, peuvent être retenues au niveau du chiffre d'affaires. Les données relatives aux exercices 2022 et 2021 sont présentées ci-dessous.

(en K€)	31-déc-23	31-déc-22	Variations
CA France	15 597	13 658	1 939
CA Export	3 902	3 949	-47
dont Europe	1 654	2 063	-409
dont Amériques	1 805	1 352	453
dont Afrique	181	254	-73
dont Moyen Orient	104	117	-13
dont Asie - Pacifique	158	163	-5
TOTAL CA	19 499	17 607	1 892

La répartition géographique des revenus est de 80/20 (France / Export) au titre de l'exercice 2023. Le poids relatif des revenus "France" continue à progresser légèrement en 2023, suite notamment aux revenus générés par le partenariat technologique avec Airbus Public Safety and Security (ex SLC) et par le projet PCSTORM. Les succès commerciaux enregistrés par les nouvelles solutions de communication et d'activités critiques **team on the run** et **team on mission** le sont d'abord au niveau du marché national du Groupe.

Le chiffre d'affaires "France" progresse de 1.939 K€ suite aux revenus liés au déploiement et à la massification du projet PCSTORM, au partenariat technologique signé fin 2018 avec Airbus PSS (ex SLC), mais également par d'autres projets avec des entreprises privées françaises, qui continuent à se développer en 2023.

Le chiffre d'affaires "Export" diminue quant à lui de 47 K€ sur la période :

- (i) Diminution des revenus "Europe" (-409 K€) : l'évolution s'explique essentiellement par différentes prestations de services effectuées en 2022, notamment dans le cadre du projet européen Broadway, non récurrentes par nature, mais sans qu'il n'y ait cependant de tendance de fond à commenter.

- (ii) Augmentation des revenus "Amérique" (+453 K€) suite essentiellement à des revenus de licences "legacy" importants en 2023 et au développement de l'activité "plateformes" avec un nouveau client.

Concernant les actifs, passifs, amortissements, investissements et résultats opérationnels par secteurs géographiques, ces derniers ne sont pas présentés dans la présente note car cette information n'est pas pertinente pour la compréhension de l'activité du Groupe.

Depuis 2019, Le Groupe distingue également les revenus issus de son activité historique "legacy" et ceux issus de son activité "plateformes", relative aux nouvelles solutions de communications et d'activités critiques **team on mission** et **team on the run**. Ils se détaillent comme suit :

(en K€)	31-déc-23	31-déc-22	Variations
CA Plateformes	14 254	12 339	1 915
CA Legacy	5 245	5 268	-23
TOTAL CA	19 499	17 607	1 892

Depuis 2018, la croissance des revenus du Groupe provient très majoritairement des nouvelles solutions de communications critiques et sécurisées, développées par le Groupe depuis quelques années, et c'est encore le cas en 2023. Cela valide la stratégie du Groupe et son repositionnement vers des marchés porteurs et à fort potentiel.

9.2 Engagements hors bilan

Au 31 décembre 2023, le Groupe n'a reçu aucun engagement hors bilan.

Pour mémoire, la radiation de l'inscription de privilège de nantissement de fonds de commerce au profit du GIAC a été effectuée en mars 2023, suite au remboursement plein et entier de l'emprunt obligataire émis en 2013.

L'emprunt bancaire LCL a été consenti en considération de la détention par BE2TEL (P. Béglin) et OKHEMA (L. Gaichies), ensemble ou séparément, directement ou indirectement, d'une fraction du capital de la Société lui conférant la majorité des droits de vote dans les assemblées générale de la Société. Dans le cas où cette condition ne serait pas maintenue, LCL serait en droit d'exiger le remboursement immédiat de l'emprunt. Au 31 décembre 2023, la condition de détention des droits de vote est respectée, les sociétés BE2TEL et OKHEMA détenant ensemble près de 81 % des droits de vote.

Au cours du premier semestre 2023, le Groupe a contracté deux nouveaux emprunts pour un montant global de 7.500 K€ (confer note 8.8 - Passifs financiers courants et non courants).

Dans le cadre de ces nouveaux emprunts (5.000 K€ obligataires et 2.500 K€ bancaires), la Société a nanti les actions de sa filiale française STREAMWIDE France SAS (3.050.018 actions), qu'elle détient à 100%, proportionnellement aux montants empruntés.

Par ailleurs, ces emprunts sont également assortis d'un ratio financier à respecter (covenant), calculé sur les données consolidées annuelles du Groupe :

- Dette financière nette consolidée (hors passifs locatifs) < capitaux propres consolidés

Au 31 décembre 2023, le ratio est respecté, la dette financière nette consolidée à court, moyen et long terme étant négative à hauteur de (6,4) M€ et les capitaux propres consolidés positifs à hauteur de 22,5 M€.

Enfin, deux cautions bancaires ont été émises en faveur d'un client étranger du Groupe (zone Afrique), dans le cadre de garantie de bonne fin et de paiement. Ces garanties sont limitées dans leur montant et leur durée de validité. Au 31 décembre 2023, le montant global d'engagement est de 36,1 K€ sans changement par rapport au 31 décembre 2022.

9.3 Transactions entre parties liées

Les relations entre la société mère STREAMWIDE SA et ses différentes filiales sont des relations classiques entre une société mère et des filiales opérationnelles. Aussi, certains services communs au Groupe (notamment travaux de recherche et développement) et effectués par les filiales sont refacturés à la société mère qui centralise l'ensemble des coûts de développement des différents projets, en lien avec la propriété intellectuelle qu'elle crée et détient.

En contrepartie, la société mère refacture différents services aux filiales, (management fees et sous locations immobilières à la société STREAMWIDE France), et des royalties aux filiales à visée commerciale (STREAMWIDE France et STREAMWIDE Inc.). Ces refacturations sont effectuées aux conditions de marché et sont éliminées en consolidation.

Aucune autre relation ou opération significative avec des parties liées au Groupe n'a été recensée au cours des périodes concernées.

La rémunération des dirigeants, uniquement mandataires sociaux, est indiquée dans la note ci-dessous.

9.4 Rémunération des dirigeants

La rémunération brute versée aux dirigeants mandataires sociaux, s'élève à 412.874 € bruts au titre de l'exercice 2023. Cette rémunération a été versée à hauteur de 271.566 € bruts par STREAMWIDE SA et à hauteur de 141.308 € bruts par la filiale américaine STREAMWIDE INC.

Pour rappel, au titre de l'exercice 2022, la rémunération brute des dirigeants mandataires sociaux s'élevait à 424.388 € bruts (rémunération totale incluant les versements de la société française pour 250.404 € bruts, et de la société américaine pour 173.984 € bruts).

Aucun autre engagement n'a été contracté au profit des mandataires sociaux.

9.5 Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes s'établissent à 82.600 € HT (contre 74.000 € HT en 2022) au titre de la certification des comptes statutaires (21.000 € HT) et consolidés 2023 (61.600 € HT) et des autres vérifications requises par les textes légaux et réglementaires.

9.6 Événements importants survenus depuis la date de clôture

Aucun évènement post clôture significatif n'a été identifié entre la date de clôture et la date d'examen des comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2023.

Outre les incertitudes sur l'évolution de l'économie mondiale du fait des opérations militaires en Ukraine, il n'existe pas à la connaissance de la Société, d'éléments ou évènements susceptibles d'avoir un impact significatif sur sa situation financière, son patrimoine, son résultat et ses activités, autres que ceux déjà pris en compte pour l'arrêté de ses comptes au 31 décembre 2023.